

COMMISSION PERMANENTE

PROCES-VERBAL

Le jeudi 28 mai 2026 s'est réunie, dans la Salle du Conseil départemental, la Commission permanente sous la présidence de Monsieur Sébastien VINCINI.

A 09h13, Monsieur Sébastien VINCINI, Président de séance, ouvre la séance. Il donne la parole à Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS, pour procéder, en tant que secrétaire de séance, à l'appel nominal.

Présents : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO.

Absents : Mme Sophie LAMANT, Mme Lauriane MASELLA.

Procurations : M. Bernard BAGNERIS donne pouvoir à Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, M. Pascal BOUREAU donne pouvoir à Mme Line MALRIC, Mme Martine CROQUETTE donne pouvoir à Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, Mme Zohra EL KOUACHERI donne pouvoir à Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. André ESCOBEDO donne pouvoir à M. Didier LAFFONT, M. Dominique FOUCHIER donne pouvoir à M. Vincent GIBERT, M. Julien KLOTZ donne pouvoir à M. Jean-Louis LLORCA, Mme Marie-Claude LECLERC donne pouvoir à M. Serge DEUILHÉ, Mme Annie VIEU donne pouvoir à M. Jean-Michel FABRE.

=====

Mme Sophie LAMANT, Mme Lauriane MASELLA arrivent en cours de séance.

Il est ensuite procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

SOMMAIRE

VP - PERSONNES AGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES, SANTÉ p 7 à p 11

- Association La Porte Ouverte à TOULOUSE - Aide financière au titre de l'année 2026 dans le cadre d'une convention triennale 2024-2025-2026
- Association Elheva à CUGNAUX - Aide financière au titre de l'année 2026 dans le cadre d'une convention triennale 2024-2025-2026
- Association Plateforme des Métiers de l'Aide à Domicile en Comminges à MANE - Aide financière au titre de l'année 2026
- Association Groupe des Aphasiques Tchatcheurs du Toulousain (GATT) à CORNEBARRIEU - Aide financière au titre de 2026 pour l'action : ateliers d'expression verbale et corporelle
- Association AUTIS'MO et plus à SAINT-JEAN - Aide financière au titre de 2026 pour l'action : Événement "Inclus'Day"
- Association Autisme Auterive à AUTERIVE- Demande de subvention au titre de l'année 2026
- Association Soleil pour tous à TOULOUSE - Subvention de fonctionnement au titre de l'année 2026
- Association GAG (Groupement national des animateurs en Gérontologie)- Subvention au titre de l'année 2026
- Associations ISAAC francophone - Subvention au titre de l'année 2026
- Madame Alison CASANOVA - Convention d'engagements réciproques pour l'accueil de volontaires en Service Civique Solidarité Seniors : remboursement des frais de déplacement dans le cadre des missions du service civique
- Madame Samantha PEREIRA- Convention d'engagements réciproques pour l'accueil de volontaires en Service Civique Solidarité Seniors : remboursement des frais de déplacement dans le cadre des missions du

service civique

VP - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, TOURISME, NUMÉRIQUE, PROSPECTIVE p11

- Participation du Conseil Départemental aux rencontres TEPOS 2026 organisées par le PETR du Pays Lauragais et ses 4 communautés de communes.

VP - ÉDUCATION, VIE ASSOCIATIVE, VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA MÉMOIRE p 11à p 17

- Plan d'amélioration de la Mixité sociale dans les collèges : candidature du Conseil départemental à l'appel à projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) "Science avec et pour la société - Co construire les politiques publiques par l'expertise scientifique (SAPS - CPPE 2026)"

- Accompagnement des familles dans le cadre du plan mixité sociale dans les collèges

haut-garonnais. Année scolaire 2025/2026.

- Collèges publics de Haute Garonne - Modalités de gestion et de tarification des services de restauration et d'hébergement des collèges publics - Exercice 2026 - applicable à compter de septembre 2026

- Participation aux charges de fonctionnement des collèges publics et privés sous contrat d'association avec l'Etat du Département des Hautes-Pyrénées accueillant des élèves hauts-garonnais dans les collèges de la Barousse à LOURES-BAROUSSE et Notre Dame de Garaison à MONLEON-MAGNOAC - Année Scolaire 2025-2026

- Prolongation d'un an de la convention d'échanges de données informatiques entre le Conseil départemental et l'académie de Toulouse

- Contribution aux dépenses de fonctionnement matériel des collèges privés de la Haute-Garonne sous contrat d'association avec l'Etat - Exercice 2026

- Contribution aux dépenses de fonctionnement des collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat - Forfait dépenses de personnel - Trimestre Janvier à Mars 2026

- Collège de Castelnau d'Estretfonds - Convention d'utilisation des installations sportives avec la commune de Castelnaud'Estretfonds

- Collège Marcel Doret au VERNET - Remboursement des frais de participation au Salon Gourmand 2025

- Collège Jean Moulin à TOULOUSE - Dotation de fonctionnement complémentaire pour le remboursement des frais de repas des élèves du dispositif relais pour la période de juin à décembre 2025.

- Soutien au fonctionnement et à l'organisation des manifestations culturelles, sportives et de lien social pour diverses associations dans le cadre de l'Animation de la Vie Associative Locale.

Année 2026 - Liste de "Airexpo" à "Nouvel An Asiatique de Toulouse".

- Soutien aux associations et aux amicales de valeurs citoyennes et de lien social pour leur fonctionnement et pour l'organisation de manifestations.

Soutien à l'organisation de congrès, colloques et séminaires.

Liste de "Association Jeunes Talents Mathématiques" à "Comité d'organisation du tournoi de football Inter-Ecoles de Journalisme". Subventions 2026.

- Subventions en nature 2026 - Don de matériels informatiques réformés aux associations

Comité départemental de Motocyclisme de la Haute-Garonne et association Emmaus Agir

- Association Le Foyer d'Auterive - Animation de la pause méridienne au Centre de Loisirs Associé au collège (CLAC) du collège d'Auterive - Année scolaire 2025/2026 - Subvention de fonctionnement complémentaire

VP - MOBILITÉS (HORS MOBILITÉS ACTIVES), INFRASTRUCTURES, ROUTES p 18 à p 23

- Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie : mise en oeuvre, gestion et suivi des actions 2025

Mesures de compensation sur les sites de Pyroutet et Aussonnelle à LEGUEVIN dans le cadre des travaux de raccordement de la Route départementale 37 (Déviation de Lèguevin) à la Route nationale 124

- Approbation de la 2ème liste d'opérations sur chaussées départementales en traverse d'agglomérations pour l'année 2026- conventions

- Aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection de la RD6 et du Chemin des vignes à CAZERES et au renforcement du carrefour RD6L/RD36 à MONDAVEZAN- Participation financière des SABLIERES MALET

- Voirie départementale - Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) - Convention de coopération avec

SNCF Réseau

- Voirie départementale - Convention avec la société SABLIERES MALET relative au maintien en état de viabilité du réseau routier départemental - RD 6 - RD 6L et RD 36 sur les communes de CAZERES et MONDAVEZAN
- Conventions autorisant les communes et les groupements de communes compétents en matière de voirie à réaliser des aménagements sur le domaine public routier départemental et ses dépendances
- Voirie départementale - Approbation d'opérations et ajustements des montants d'autorisation de programme pour des travaux de voirie.
- Voirie départementale- Opérations à inscrire à l'état prévisionnel des dépenses d'Investissement
- Voirie départementale - Convention relative à la réalisation d'un aménagement paysager sur les dépendances de la RD 820 sur le territoire de la commune de PINSAGUEL
- Communes de LATRAPE et LAPEYRERE - Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
- RD71 Reconstruction du Pont de Mirepoix : Convention pour adaptation du réseau d'Eaux Pluviales avec Réseau 31

VP - ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ, MAISON DES SOLIDARITÉS, INSERTION, LOGEMENT, HABITAT p 23 à p 32

- SA HLM ALTEAL - Garantie d'emprunt - Opération de construction de 16 logements locatifs sociaux (5 PLAI et 11 PLUS) - 760 Route des Hébrails à CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS
- SA HLM ALTEAL - Garantie d'emprunt - opération d'acquisition et amélioration de 9 logements (6 PLUS et 3 PLAI) - rue de la République à GRENADE-SUR-GARONNE
- SA HLM ALTEAL - Garantie d'emprunt - opération d'acquisition et amélioration de 9 logements (6 PLUS et 3 PLAI) - rue de la République à GRENADE-SUR-GARONNE
- SA HLM PROMOLOGIS - Garantie d'emprunt - réhabilitation de 48 logements - situés 2 rue Lucien Ducasse et rue Concorde à SAINT-GAUDENS
- SA HLM PROMOLOGIS - Garantie d'emprunt - réhabilitation de 25 logements - situés 15/17 rue Dr. Laennec à SAINT-GAUDENS
- SA HLM ALOGEA - Garantie d'emprunt - opération de construction de 4 logements locatifs sociaux supplémentaires au lotissement ' Lourmette ' (2 PLAI et 2 PLUS) - chemin de Peyssou à REVEL
- TOULOUSE METROPOLE HABITAT - Garantie d'emprunt - Acquisition en VEFA de 8 logements située rue Mayral à LAPEYROUSE-FOSSAT
- Association Les Jeunes Handicapés - Garantie d'emprunt - Construction de 31 logements - Foyer d'Hébergement ' Les Pins ' situés à Rieumes - Réaménagement de la dette Caisse des Dépôts et Consignations
- Abrogation du règlement des garanties départementales du 31 mars 2026 et adoption d'un nouveau règlement
- Création de logements locatifs très sociaux (PLAI) ou sociaux (PLUS).- Politique d'aide au Logement Social Public. Programmation 2022. Subvention à LA CITE JARDINS de TOULOUSE.
- Politique d'aide au Logement Social Public - Programmation 2022
Subvention à SA PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE à TOULOUSE
Création de logements locatifs très sociaux (PLAI) ou sociaux (PLUS).
- Politique d'aide au Logement Social Public - Programmes 2022 et 2024
Subvention à ALTEAL à COLOMIERS Création de logements locatifs très sociaux (PLAI) ou sociaux (PLUS).
- Programme Départemental pour l'Insertion et l'Emploi : Initiatives Locales pour l'Emploi - Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Nord 31 à TOULOUSE, Comité de Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain (CBE du NET) à BESSIERES et Comité de Bassin d'Emploi (CBE) Aux Sources du Canal du Midi à REVEL. Subventions 2026.
- Programme Départemental pour l'Insertion et l'Emploi : Insertion par l'Activité Economique. Associations Intermédiaires et Entreprises d'insertion - Liste de l'Entreprise d'Insertion CORUDO à CARBONNE à l'Association Intermédiaire AILES à REVEL. Subventions 2026.
- Programme Départemental pour l'Insertion et l'Emploi (PDIE): Thèmes Lien Social et Citoyenneté - Liste de l'association AIFOMEJ à l'association Union Laïque à Muret- Subventions
- Lutte contre le non recours aux droits : convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales de

la Haute-Garonne et le Conseil départemental

- Lutte contre le non recours aux droits : convention d'échange de données entre le Département de la Haute-Garonne et AGIRC ARRCO
- Lutte contre les Précarités : soutien aux associations œuvrant pour les publics étrangers et en grande précarité pour 2026- Liste de LA CIMADE à RENCONT'ROM NOUS
- Lutte contre les Précarités - Soutien aux associations œuvrant pour les publics étrangers et en grande précarité- Demande de subvention Secours catholique
- Protection des majeurs vulnérables : renouvellement du protocole d'articulation entre le Conseil départemental de la Haute-Garonne, les tribunaux judiciaires et les parquets de Toulouse et de Saint-Gaudens.
- Charte d'engagement pour la protection des femmes demandeuses d'asile et réfugiées, victimes de violences et de traite des êtres humains en Haute-Garonne.
- Programme national FSE+ 2022-2027 : demande de financement FSE+ de l'opération interne "Mise en œuvre de l'accompagnement Socioprofessionnel dans le cadre de la délégation de la référence RSA pour une durée de 2 ans: 2026-2027"
- Soliguide : avenant n°1 à la convention de collaboration entre Solinum et le Département de la Haute-Garonne

VP - SPORT, SPORT SANTÉ p 32 à p 33

- Soutien au fonctionnement et à l'organisation des manifestations des associations sportives.
Subventions 2026 - Liste de ' Boule Lyonnaise Bruguiéroise ' à ' US Colomiers taekwondo '
- Soutien au sport : soutien pour des projets d'investissement
Subventions 2026 - Liste de " Breakin School Production " à " Ski Nautique Muret Clément Ader "
- Soutien au fonctionnement et à l'organisation des Comités Départementaux sportifs. Subventions 2026 - Liste de : "COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK" à "UNION DEPARTEMENTALE SPORTIVE LEO LAGRANGE"
- Abrogation de la convention type relative à l'aide au fonctionnement et à l'organisation des manifestations des Comités Départementaux Sportifs

VP - BIFURCATION ÉCOLOGIQUE p 33 à p 36

- Participation 2026 du Conseil départemental de la Haute-Garonne à l'Etablissement Public Garonne Gascogne et affluents pyrénéens
- Adhésion 2026 à l'éco-organisme CITEO dans le cadre de la responsabilité élargie du Producteur
- Paiement de la participation 2025 au dispositif de soutien d'étiage du Tarn
- Avenant n°1 à la convention de recherche et développement partagés relative à la mise en place d'un réseau départemental de suivi quantitatif des ressources en eaux souterraines dans les Pyrénées hautes-garonnaises (RESPYR31) - Phase 2 avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
- Commune d'Auterive- aménagement cyclable le long de la RD820 - séquence 1 (route de Toulouse jusqu'à Albert Camus) Subvention
- Participation 2026 du Conseil départemental de la Haute-Garonne à l'Institution Interdépartementale pour la Création et l'Exploitation d'Ouvrages de Production d'Eau Brute en Ariège et en Haute-Garonne (IICEOPEB)

VP - DIVERSIFICATION ET DESSERREMENT ÉCONOMIQUE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, EMPLOI LOCAL p 36 à p 37

- Attribution d'un prêt d'honneur pour la création d'activité pour l'insertion professionnelle d'un demandeur d'emploi CréADE 31 (Mme Sophie ROUQUET)
- Soutien aux têtes de réseau de l'Economie sociale et solidaire : Mouvement pour l'Economie Solidaire Occitanie (MES Occitanie)- Subvention 2026
- Commune de GOYRANS - Subvention de fonctionnement pour le tiers-lieu "La Maison pour Tous" à Goyrans - Tranche 2

- SCIC La Téoule - Subvention de fonctionnement pour le tiers-lieu La Téoule à Revel - Tranche 2

VP - AGRICULTURE DURABLE, CIRCUITS COURTS, AGROALIMENTATION p37 à p 40

- Aide au fonctionnement d'une structure agricole - Fédération Interdépartementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole de Haute-Garonne et d'Ariège - Subvention 2026
- Aide à l'achat de matériel agricole (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole - CUMA). CUMA Accueil Montégut Bourjac et CUMA d'Accueil d'Ausson
- Travaux d'hydraulique agricole : propriétaires privés - matériel mobile - infrastructure
- Liste du GAEC DU BOURG à Monsieur Romain CARAYON
- Accompagnement du pastoralisme Pyrénéen, participation au financement des Investissements pastoraux collectifs, cabanes et abris mobiles pastoraux du Plan Stratégique National (PSN) 2023-2027 en complément du FEADER - modification des modalités d'intervention
- Association des Concours Agricoles de MONTESQUIEU-VOLVESTRE - Organisation des Journées Agricoles du Volvestre les 18, 19 et 20 septembre 2026
- Aide à l'équipement des nouveaux agriculteurs installés en Haute-Garonne -Liste de Monsieur Jonathan POVEDA et Monsieur Sébastien DERAMOND
- Aide en faveur des constructions de bâtiments légers à usage agricole -Monsieur Gaétan REGIE

VP - PROTECTION DE L'ENFANCE, FAMILLE p 40 à p 41

- Protocole transactionnel avec l'association l'Ôrhizome pour le lieu de vie et d'accueil l'Artémia
- Prévention Jeunesse : convention de partenariat entre la Direction interrégionale Sud de la Protection judiciaire de la Jeunesse, l'Agence Régionale de Santé Occitanie, les 13 maisons des adolescents d'Occitanie dont la MDA de Haute-Garonne
- Protocole transactionnel avec l'association Au-delà de la Rencontre pour le lieu de vie et d'accueil à SERE RUSTAING

VP - RURALITÉ, MONTAGNE, THERMALISME p 41

- Association des Maires Ruraux de la Haute-Garonne - Subvention de fonctionnement au titre de l'année 2026

VP – CULTURE p 42 à p 46

- Renouvellement d'un contrat de dépôt d'archives photographiques privées (fonds Jean Thomas, 64 Fi)
- Renouvellement de la convention de partenariat 2026-2028 et convention de fonctionnement 2026 avec la Région Occitanie pour la connaissance et l'Inventaire général des patrimoines et demande de subvention à la Région pour l'opération 2026
- Approbation du principe du projet de réalisation d'une étude sur la mutualisation du Système d'archivage électronique du Conseil départemental de la Haute-Garonne
- Convention de partenariat entre l'Agence unique Occitanie Culture et le Département de la Haute-Garonne
- Soutien à la Culture et aux acteurs culturels - Subventions de fonctionnement 2026 Animation patrimoniale COMMUNES D'ARDIÈGE, MARNAC, ARCHÉOLOGIE DES PYRÉNÉES CENTRALES, GROTTES ET ARCHÉOLOGIES ARIÈGE LE MAS-D'AZIL, UN ŒIL SUR MA VILLE ET APPRENTI REPORTER D'OC
- Soutien aux écoles de musique de la Haute-Garonne - Approbation des modalités d'attribution de subvention 2025/2026 (liste de Commune de Beauzelle à école de musique de Villemur-sur-Tarn)
- Festival 31 notes d'été : programmation de l'édition 2026
- Soutien aux écoles de musique de la Haute-Garonne - Fonctionnement 2025/2026 - Communauté de communes du Bassin Auterivain
- Soutien à la culture et aux acteurs culturels - Subventions 2026 -(Liste de FESTIVAL DU COMMINGES à COMPAGNIE UEI)

- Bourse Jeune Musicien 2025/2026 - Liste de école de musique d'Aucamville et Commune de Tournefeuille
- Adhésion de la Médiathèque départementale à l'Agence Unique, Occitanie Culture
- Don de mobilier de la commune de Tournefeuille à la Médiathèque départementale

VP - RESSOURCES HUMAINES, FINANCES, PATRIMOINE p 46 à p 59

- Détermination du taux de promotion applicable à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade
- Protocole transactionnel avec Monsieur Gilles GAZEL relatif à l'indemnisation d'un préjudice dans la continuité de sa maladie professionnelle reconnue imputable
- Elections professionnelles 2026 : fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité
- Remise gracieuse d'une créance départementale formulée par Madame Emilie AUDOUY concernant un trop perçu de salaire
- Demande de remise gracieuse d'une créance départementale formulée par Monsieur Romain CHENEVAL concernant un recouvrement des frais supportés par la Département en réparation du dommage subi.
- Responsabilité civile - Principes de gestion des dossiers de sinistres d'un montant inférieur à la franchise du marché d'assurance
- Route départementale (RD) 10G, 241, 243 et 626B à LAFITTE-VIGORDANE.
Régularisation foncière auprès de l'État des voies de rétablissement et de liaison induites par la réalisation de l'autoroute A64
- Route départementale (RD) 25 et 251 à SAINT-ELIX-LE-CHATEAU.
Régularisation foncière auprès de l'État des voies de rétablissement et de liaison induites par la réalisation de l'autoroute A64
- Route départementale (RD) 25 et 251 à SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE.
Régularisation foncière auprès de l'État des voies de rétablissement et de liaison induites par la réalisation de l'autoroute A64
- Route départementale (RD) 120 à PORTET-SUR-GARONNE.
Régularisation foncière auprès de l'État de la parcelle AM 75
- Route départementale (RD) 17 à MONTAIGUT-SUR-SAVE.
Régularisation foncière suite aux travaux d'urbanisation de la parcelle B13
- Route départementale (RD) 6 à CAZERES-SUR-GARONNE.
Aménagement de carrefour avec une voie communale.
Acquisition de trois parcelles non bâties auprès de M. Alain BACQUE
- Acquisition auprès des Consorts MARTI d'un hangar de stockage pour annexe au centre d'exploitation de SALIES-DU-SALAT
- Route Départementale (RD) 117 à MANE, HIS et CASTAGNEDE.
Aménagements ponctuels PR 0 à 14.
Acquisition d'une parcelle auprès de l'indivision FERNANDEZ-COTTEGNIES
- Route départementale (RD) 79 à ESCALQUENS. Suppression du Passage à Niveau 196.
Acquisition d'une parcelle non bâtie auprès de la société civile FLC
- Route départementale (RD) 117 à HIS. Cession d'une parcelle non bâtie à la Commune d'HIS
- Route métropolitaine (RM) 23 à TOULOUSE. Cession d'une parcelle non bâtie à la société VINCI IMMOBILIER GRAND OUEST
- Route départementale (RD) 36 à MONDAVZEAN. Cession de trois parcelles non bâties à la Commune de MONDAVEZAN
- Route métropolitaine (RM) 924 à CUGNAUX. Cession d'une parcelle non bâtie à la Commune de CUGNAUX
- Route métropolitaine (RM) 902 à BLAGNAC. Cession de 10 parcelles non bâties à Toulouse Métropole
- Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) - Protocole transactionnel avec la société Ecovitalis relatif au marché de maîtrise d'œuvre n° 20S0191 pour la construction d'un collège BEPOS 600 à Toulouse

- Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) : Extension et restructuration partielle du Collège Ponts Jumeaux - Protocole transactionnel avec la société SEG-FAYAT
- Raccordement du collège Marengo au réseau de chaleur urbain - Approbation de la police d'abonnement et de ses annexes
- Répartition du produit du Fonds Départemental de Péréquation des Taxes Additionnelles aux droits d'enregistrement (FDPTA) - Exercice 2026. Répartition du Fonds 2025

QUESTEUR p 59 à p 61

- Désignations de représentants du Conseil départemental au sein de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de l'Agoût
- Mandats spéciaux des élues et élus
- Centrale d'Achat spécialisée dans le domaine du Numérique et des Télécoms (CANUT) Désignation d'un représentant du Conseil départemental -Signature des bons de commande

ED – NUMÉRIQUE p 61 à p 62

- Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Numérique (SMOHGN) - Contributions et fonds de concours au titre de l'année 2026
- Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Numérique (SMOHGN) - Service ' GFU NextGen ' : Contributions au titre de l'année 2026

ED - PROTECTION, SÉCURITÉ, RISQUES MAJEURS p 62

- Adhésion au Centre Pyrénéen des Risques Majeurs (C'PRIM)

DOSSIERS A INCIDENCE FINANCIÈRE

VP - PERSONNES AGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES, SANTÉ

- Association La Porte Ouverte à TOULOUSE - Aide financière au titre de l'année 2026 dans le cadre d'une convention triennale 2024-2025-2026

Il est décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 1 300 € à l'association La Porte Ouverte au titre de l'année 2026. Cette subvention marque la fin de l'engagement triennal décidé par le Conseil départemental.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Association Elheva à CUGNAUX - Aide financière au titre de l'année 2026 dans le cadre d'une convention triennale 2024-2025-2026

Il est décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association Elheva au titre de l'année 2026. Cette subvention marque la fin de l'engagement triennal décidé par le Conseil départemental.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine

BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Association Plateforme des Métiers de l'Aide à Domicile en Comminges à MANE - Aide financière au titre de l'année 2026

Il est décidé d'attribuer une subvention de 5 000 €, au titre de l'année 2026, à l'association Plateforme des Métiers de l'Aide à Domicile en Comminges.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

1 Ne participe pas au vote : Mme Roselyne ARTIGUES

- Association Groupe des Aphasiques Tchatcheurs du Toulousain (GATT) à CORNEBARRIEU - Aide financière au titre de 2026 pour l'action : ateliers d'expression verbale et corporelle

Il est décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Groupe des Aphasiques Tchatcheurs du Toulousain (GATT), au titre de l'année 2026.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Association AUTIS'MO et plus à SAINT-JEAN - Aide financière au titre de 2026 pour l'action : Événement "Inclus'Day"

Il est décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 500 € à l'association AUTIS'MO et plus au titre de l'année 2026.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme

Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Association Autisme Auterive à AUTERIVE- Demande de subvention au titre de l'année 2026

Il est décidé de rejeter la demande de subvention déposée par l'association Autisme Auterive au motif que l'association ne justifie pas d'un an d'existence.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Association Soleil pour tous à TOULOUSE - Subvention de fonctionnement au titre de l'année 2026

Il est décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 000 €, au titre de l'année 2026, à l'association Soleil pour tous.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Association GAG (Groupement national des animateurs en Gériatrie)- Subvention au titre de l'année 2026

Il est décidé d'attribuer une subvention de 4 410 € (quatre mille quatre cent dix euros) à l'association Groupement national des animateurs en Gériatrie (GAG) au titre de l'année 2026, afin de permettre l'accès des établissements du département à la plateforme collaborative « Culture à vie ».

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline

HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Associations ISAAC francophone - Subvention au titre de l'année 2026

Il est décidé d'attribuer une subvention de 3 000 € (trois mille euros) à l'association ISAAC Francophone au titre de l'année 2026, afin de soutenir la mise à disposition de la plateforme « HANDIAPASON » au bénéfice des établissements sociaux et médico-sociaux du département accompagnant des personnes en situation de handicap.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Madame Alison CASANOVA - Convention d'engagements réciproques pour l'accueil de volontaires en Service Civique Solidarité Seniors : remboursement des frais de déplacement dans le cadre des missions du service civique

Il est décidé d'autoriser le versement d'un montant de 54,40 € à Madame Alison CASANOVA, correspondant aux déplacements réalisés dans le cadre de ses missions et des formations obligatoires.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Madame Samantha PEREIRA- Convention d'engagements réciproques pour l'accueil de volontaires en Service Civique Solidarité Seniors : remboursement des frais de déplacement dans le cadre des missions du service civique

Il est décidé d'autoriser le versement de 181,22 € à Madame Samantha PEREIRA, correspondant aux déplacements réalisés dans le cadre de ses missions et des formations obligatoires.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M.

Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

VP - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, TOURISME, NUMÉRIQUE, PROSPECTIVE

- Participation du Conseil Départemental aux rencontres TEPOS 2026 organisées par le PETR du Pays Lauragais et ses 4 communautés de communes.

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la participation du Conseil départemental aux Rencontres TEPOS 2026 à hauteur de 2 000 €.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

VP - ÉDUCATION, VIE ASSOCIATIVE, VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA MÉMOIRE

- Plan d'amélioration de la Mixité sociale dans les collèges : candidature du Conseil départemental à l'appel à projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) "Science avec et pour la société - Co construire les politiques publiques par l'expertise scientifique (SAPS - CPPE 2026)"

Il est décidé :

Article 1 : de prendre acte de la candidature présentée par le Conseil départemental le 16 février 2026, dans le cadre de l'appel à projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) intitulé "Science avec et pour la société – Co- construire les politiques publiques par l'expertise scientifique (SAPS – CPPE 2026)", au titre du Plan d'amélioration de la Mixité sociale dans les collèges de la Haute-Garonne.

Article 2 : dans l'hypothèse où la candidature du Département serait retenue, d'autoriser M. Le Président du Conseil départemental à signer l'ensemble des formalités relatives à ce dossier et notamment la perception des recettes susceptibles d'être octroyées dans ce cadre pour un montant potentiel de 99 973,07 €.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme

Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Accompagnement des familles dans le cadre du plan mixité sociale dans les collèges haut-garonnais. Année scolaire 2025/2026.

Il est décidé :

Article 1 : d'accorder à chacune des associations : Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), Association Sociale Educative et Culturelle (ASEC), Bas d'Immeubles, Confédération Syndicale des Familles (CSF) Mirail et Voir et Comprendre, une subvention de 2 500 € au titre du dispositif d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges, quartier de la Reynerie, sur la commune de TOULOUSE, pour l'année scolaire 2025/2026.

Article 2 : d'accorder à chacune des associations AFEV, CSF Mirail et Le Lien Horizon Danses, une subvention de 3 500 € au titre du dispositif d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges quartier de Bellefontaine, sur la commune de TOULOUSE, pour l'année scolaire 2025/2026.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Collèges publics de Haute Garonne - Modalités de gestion et de tarification des services de restauration et d'hébergement des collèges publics - Exercice 2026 - applicable à compter de septembre 2026

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver les tarifs de restauration scolaire applicables à compter de septembre 2026 pour l'ensemble des collèges publics, conformément au tableau annexé au rapport.

Article 2 : d'approuver le principe général d'une cotisation au FDRPI selon les taux suivants : 12,5 %, 17,5%, 22,5%, 25% et 30 % et de fixer le taux applicable sur la période de septembre à décembre 2026 pour chaque collège selon le tableau annexé à la présente décision.

Article 3 : d'approuver l'application d'un taux de 12,5% de prélèvement au titre du FDRPI sur les recettes liées aux repas fournis.

Article 4 : d'approuver le principe d'étudier l'octroi d'une aide financière d'équilibre aux services de restauration présentant un résultat déficitaire après application de ces nouvelles dispositions, sous réserve de la situation financière de l'établissement.

Article 5 : de maintenir la participation aux charges de fonctionnement (FCSH) des services de restauration à 1,25 % des recettes.

Article 6 : d'approuver, selon le tableau annexé au rapport, les principes :

- de progressivité de l'Aide à la restauration scolaire avec l'introduction de 6 taux de prise en charge selon le Quotient Familial Mensuel (QFM - CAF)
- d'élargissement à 4 tranches de QFM supplémentaires.

Article 7 : d'approuver les documents annexés au rapport accompagnant les nouvelles dispositions adoptées :

- règlement départemental des services de restauration et d'hébergement (SRH),
- règlement de l'Aide à la restauration scolaire,
- instructions budgétaires relatives au service de restauration et d'hébergement (SRH).

INTERVENTIONS :

Mme Caroline HONVAULT déclare que le Groupe Haute-Garonne Citoyenne salue cette délibération ambitieuse et équilibrée qui confirme l'engagement du Département en faveur d'une restauration scolaire de qualité, avec la poursuite du projet 100% fait maison, local et bio, et comme vient de le dire M. GIBERT, une amélioration importante de l'aide sociale grâce à une progressivité renforcée.

Mais son groupe s'interroge sur l'aide à la restauration, dans un contexte d'incertitudes sur l'avenir, de coût de la vie et des hausses des dépenses contraintes, notamment pour les familles haut garonnaises qui dépendent de la voiture. De plus, pour les familles qui relèveraient des deux dernières tranches du dispositif, en particulier celles qui sont comprises entre 1000 et 1199 euros de quotient familial CAF, leur niveau de prise en charge devient relativement limité. Elle demande s'il est prévu un suivi dans le temps de l'impact concret du barème, sur les familles des classes moyennes ou modestes.

M. Vincent GIBERT répond que les familles dont le Quotient Familial est compris entre 900 et 999 euros et entre 1000 et 1199 euros ne bénéficiaient précédemment d'aucune forme d'aide à la restauration scolaire. Ces tranches peuvent désormais bénéficier d'une aide à la restauration scolaire, à 40% pour la première et à 20% pour la deuxième, (sachant que le QF1000 correspond à un niveau de revenus de 3000 euros pour une famille composée d'un couple et de deux enfants). On vient aussi accompagner des familles qui ne sont pas les plus précaires, là où précédemment elles ne bénéficiaient d'aucune forme d'accompagnement.

M. Sébastien VINCINI indique qu'il était temps de faire une réforme qui donne un peu de souffle aux budgets annexes de restauration des établissements, pour pouvoir assumer et assurer des repas équilibrés et de qualité dans le programme 100% fait maison.

Depuis 2022, les tarifs étaient gelés, ce qui avait pour vertu de préserver une partie du pouvoir d'achat des familles, mais qui par contre mettait en très grande difficulté les budgets de restauration du Département. C'est un travail presque de dentelle d'arriver à bâtir un équilibre budgétaire pour 96 budgets autonomes, tout en maintenant la justice sociale parce qu'il a été ajouté plus de tranches et décidé d'aller au-delà d'une aide à moitié ou la gratuité totale. Les effets de bord étaient terribles, et il y avait là une forme d'injustice, pas totale parce que les tarifs départementaux sont modérés comparativement au primaire par exemple. Il pense qu'il faut oser aussi mettre en œuvre, mais attendre d'avoir un retour d'expérience dans deux ans et se réinterroger.

Ce que l'on sait, c'est qu'aujourd'hui le système haut-garonnais permet à la demi-pension d'être à 95% de fréquentation effective, ce qui est remarquable, et qu'on ne le trouve ni au primaire ni au lycée, ainsi que dans peu d'autres Départements. C'est donc un système qui est performant, bien qu'il méritait d'avoir un petit peu de souffle, ce n'est jamais agréable de devoir revaloriser des tarifications.

M. GIBERT remercie les équipes pour ce travail considérable. Il ajoute qu'un certain nombre de d'interrogations pouvant être posées lors des conseils d'administration des collèges, une plaquette permettant de mieux comprendre le dispositif a été diffusée aux élus et il rappelle qu'il est à leur disposition ainsi que l'ensemble des services pour répondre aux questions concernant cette réforme de la tarification.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Participation aux charges de fonctionnement des collèges publics et privés sous contrat d'association avec l'Etat du Département des Hautes-Pyrénées accueillant des élèves hauts-garonnais dans les collèges de la Barousse à LOURES-BAROUSSE et Notre Dame de Garaison à MONLEON-MAGNOAC - Année Scolaire 2025-2026

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la convention relative à la participation financière du Département de la Haute-Garonne aux charges de fonctionnement des collèges à recrutement interdépartemental des Hautes-

Pyrénées pour l'année scolaire 2025-2026, arrêtant la participation du Département de la Haute-Garonne à la somme de :

- 22 609 € pour le collège public de la Barousse à LOURES-BAROUSSE,
- 61 029 € pour le collège privé sous contrat d'association Notre-Dame de Garaison à MONLEON-MAGNOAC.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer ladite convention, jointe au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

INTERVENTION :

M. GIBERT précise que la subvention au collège privé Notre-Dame de Garaison n'a été proposée, qu'après avoir obtenu de la part du Ministre de l'éducation nationale, suite à un courrier qu'il a envoyé, un certain nombre d'éclaircissements sur des éléments parus dans la presse.

- Prolongation d'un an de la convention d'échanges de données informatiques entre le Conseil départemental et l'académie de Toulouse

Il est décidé :

Article unique : d'approuver l'avenant n°1, à la convention d'échanges de données du 16 mai 2023 conclue entre le Département et l'académie de Toulouse, visant à prolonger d'un an la durée initiale de cette convention, et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer cet avenant, annexé au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Contribution aux dépenses de fonctionnement matériel des collèges privés de la Haute-Garonne sous contrat d'association avec l'Etat - Exercice 2026

Il est décidé d'arrêter, pour l'exercice 2026, le montant de la contribution relative aux dépenses de fonctionnement matériel allouée aux 21 collèges privés de la Haute-Garonne sous contrat d'association avec l'Etat à la somme de 3 251 458,78€, répartie conformément au tableau joint au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M.

Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Contribution aux dépenses de fonctionnement des collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat - Forfait dépenses de personnel - Trimestre Janvier à Mars 2026

Il est décidé d'arrêter à 926 909,48 € la contribution totale aux dépenses de fonctionnement relatives aux charges de personnels d'entretien général et technique affectés à l'externat des collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat pour la période de janvier à mars 2026, répartie selon le tableau annexé au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Collège de Castelnau d'Estretfonds - Convention d'utilisation des installations sportives avec la commune de Castelnau d'Estretfonds

Il est décidé d'approuver la convention tripartite d'utilisation à titre gratuit des installations et équipements sportifs de la commune de CASTELNAU D'ESTRETEFONDS par le collège de CASTELNAU D'ESTRETEFONDS, jointe au rapport et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à la signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Collège Marcel Doret au VERNET - Remboursement des frais de participation au Salon Gourmand 2025

Il est décidé de verser au collège Marcel Doret au VERNET la somme de 917,72 € afin de procéder au remboursement des dépenses engagées pour la participation du Conseil départemental de la Haute-Garonne au Salon Gourmand 2025.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M.

Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Collège Jean Moulin à TOULOUSE - Dotation de fonctionnement complémentaire pour le remboursement des frais de repas des élèves du dispositif relais pour la période de juin à décembre 2025.

Il est décidé d'attribuer au collège Jean Moulin à TOULOUSE une subvention complémentaire de fonctionnement d'un montant de 686 ,44 € euros au titre du remboursement des frais de repas des élèves du dispositif relais pour la période de juin à décembre 2025.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Soutien au fonctionnement et à l'organisation des manifestations culturelles, sportives et de lien social pour diverses associations dans le cadre de l'Animation de la Vie Associative Locale. Année 2026 - Liste de "Airexpo" à "Nouvel An Asiatique de Toulouse".

Il est décidé :

Article 1 : de déroger à l'article 4 du règlement d'intervention en matière de vie associative pour les dossiers dont il est précisé « dérogation » dans le tableau joint au rapport.

Article 2 : d'accorder aux 70 associations mentionnées dans le tableau joint au rapport, une subvention pour le fonctionnement et l'organisation des manifestations culturelles, sportives et de lien social pour un montant total de 31 900 €.

Article 3 : de rejeter, tel que mentionné dans le tableau joint au rapport, les demandes présentées par 11 associations.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Soutien aux associations et aux amicales de valeurs citoyennes et de lien social pour leur fonctionnement et pour l'organisation de manifestations. Soutien à l'organisation de congrès, colloques et séminaires.

Liste de "Association Jeunes Talents Mathématiques" à "Comité d'organisation du tournoi de football Inter-

Ecoles de Journalisme". Subventions 2026.

Il est décidé :

Article 1 : d'attribuer aux 4 associations ou amicales bénéficiaires mentionnées dans le tableau joint au rapport, une subvention d'un montant total de 13 000 €.

Article 2 : de rejeter la demande déposée par l'association au motif que l'objet de la manifestation ne relève pas d'un axe prioritaire poursuivi par le Conseil départemental.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Subventions en nature 2026 - Don de matériels informatiques réformés aux associations- Comité départemental de Motocyclisme de la Haute-Garonne et association Emmaus Agir

Il est décidé :

Article 1 : d'attribuer aux 2 associations dont la liste est jointe au rapport, 11 matériels informatiques valorisés à un montant total de 3 300 €.

Article 2 : de puiser dans le matériel réformé du Conseil départemental les matériels correspondants.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Association Le Foyer d'Auterive - Animation de la pause méridienne au Centre de Loisirs Associé au collège (CLAC) du collège d'Auterive - Année scolaire 2025/2026 - Subvention de fonctionnement complémentaire

Il est décidé d'attribuer une subvention complémentaire de 1 700 € au Foyer d'Auterive destinée à financer le fonctionnement du CLAC au collège Antonin Perbosc à Auterive, au titre de l'année scolaire 2025-2026.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme

VP - MOBILITÉS (HORS MOBILITÉS ACTIVES), INFRASTRUCTURES, ROUTES

Dossiers présentés par Mme Véronique VOLTO

- Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie : mise en oeuvre, gestion et suivi des actions 2025

Mesures de compensation sur les sites de Pyroutet et Aussonnelle à LEGUEVIN dans le cadre des travaux de raccordement de la Route départementale 37 (Déviation de Lèguevin) à la Route nationale 124

Il est décidé :

Article 1 : D'attribuer au Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, la somme de 23 070 €, en raison de ses actions réalisées en 2025 pendant 47 jours comprenant des frais de location de matériel, pour la mise en œuvre, la gestion et le suivi des mesures compensatoires sur les sites de Pyroutet et Aussonnelle .

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Approbation de la 2ème liste d'opérations sur chaussées départementales en traverse d'agglomérations pour l'année 2026- conventions

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la 2ème liste d'opérations sur chaussées départementales en traverse d'agglomérations pour l'année 2026 et d'y affecter les autorisations de programme correspondantes selon l'annexe jointe au rapport.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer les conventions relatives à ces opérations avec les communes ou groupements de communes, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

INTERVENTIONS :

Mme Céline LAURENTIES demande si dans les tableaux, la première colonne relative au montant de la subvention TTC, correspond au montant des travaux communaux et le vote se fait sur les subventions pour les communes.

M. FRAMBOURT (Directeur Général Délégué à la Transition Ecologique et aux Mobilités) répond que ce dossier ne propose au vote que les parts-chaussées liées aux travaux réalisés par le Département et qu'il n'y a pas de vote sur les subventions.

Mme LAURENTIES précise que beaucoup de communes sont dans l'attente des subventions, les tranches 1 étant engagées, pour pouvoir engager la suite, notamment la commune Sarremezan.

M. FRAMBOURT ajoute que pour le moment, il n'y a pas eu de décisions sur les subventions d'aides au territoire sur l'année 2026.

M. Sébastien VINCINI, indique que c'est la fin des opérations pour lesquelles le Département attribue des subventions, contributions chaussée, hors chaussée relatives aux opérations d'urbanisation, auxquelles s'ajoutent les demandes de versement de la dernière année des reliquats du pool routier dernière

génération, pour lequel a été voté une enveloppe annuelle 2026. Il reste ainsi à financer des opérations déjà engagées, d'environ 8 millions d'euros, le Département est en train de solder ces opérations, de financer les dernières tranches et de passer les derniers dossiers urbanisation dernière génération. En début d'année, il a écrit à l'ensemble des maires à l'occasion de l'exercice 2026 et de la nouvelle mandature municipale, pour annoncer la nouvelle génération de contractualisation avec chaque commune, chaque EPCI, chaque collectivité.

Dans ce cadre-là, le Département va remettre à plat un certain nombre d'interventions. Il va continuer à accompagner les territoires en matière d'ingénierie et à contractualiser avec chaque commune. Ainsi, si une commune a le projet de revoir tout son cœur de ville, un projet de réhabilitation globale et a besoin d'appui d'ingénierie, cela fera partie des orientations sur lesquelles il y aura un accord.

Le Département va continuer à accompagner financièrement des projets communaux, intercommunaux, sur la base d'échanges avec les communes et les territoires. Puis viendront les arbitrages, dans le cadre des engagements contractuels, entre les priorités départementales au regard de la nouvelle stratégie d'aménagement du territoire, approuvée lors de la dernière session et les orientations des communes et des territoires. L'ensemble des dispositifs d'aides départementales qui vont de 5 à 40% et ne seront pas révisés. Les attributions de subventions seront arbitrées en commission permanente ou en Assemblée plénière.

Dans ce cadre, le président souhaite que soit mis au cœur des contractualisations, la question des opérations d'urbanisation parce que c'est le projet phare de certaines communes ; les travaux sur les écoles, les toits d'église, les salles polyvalentes, les médiathèques étant moins courants.

Il pense que c'est une approche globale qu'il faut développer vis-à-vis des communes ou des intercommunalités, parce que c'est prioritaire.

Le président encourage les intercommunalités à prendre pleinement la compétence chaussée aussi parce qu'elles ont les moyens, ayant bénéficiées d'un transfert de fiscalité, ces cinq dernières années, équivalent à ce que le Département a perdu. La Cour des comptes explique d'ailleurs que la collectivité qui fait le plus de solidarité territoriale, est celle qui a perdu le plus de fiscalité, et qui devrait être aidée par toutes les autres. C'est un paradoxe. Il pense qu'il est temps de s'interroger sur l'usage de la fiscalité et sur les investissements au niveau communautaire.

Une phase de concertation va s'ouvrir dès les prochaines semaines, chaque maire sera invité à participer aux cinq réunions organisées sur tout le département jusqu'à fin juin, pour ouvrir ce cycle d'échanges et de rencontres. Ensuite, il y aura un cycle plus technique où le Département va aller vers les collectivités pour contractualiser et avoir des échanges assez précis jusqu'à la fin de l'année, afin d'aboutir à une programmation fin 2026, début 2027.

Le président indique avoir déjà reçu beaucoup de maires qui s'interrogent sur leurs propres projets en fonction de l'état financier de la commune. Il a vu des campagnes électorales de maires surdéterminés, puis trois semaines après les élections, remettre à plat avec de l'intelligence, c'est-à-dire diagnostics, remise en question des PPI, Diagnostic patrimonial, prospective financière..., pour remettre tout en adéquation.

Si une campagne électorale c'est le monde idéal, après il y a la confrontation avec le réel, la capacité d'autofinancement, ce qu'il est possible de financer et de qui peut les accompagner. En Haute- Garonne, il n'y a que le Département pour accompagner, l'État n'a plus d'un centime et il n'y aura pas d'engagement nouveau avant 2027. La Région, quant à elle, finance les projets structurants ou des politiques publiques régionales, comme les énergies renouvelables. Il précise que, sur l'exercice 2026, c'est un peu plus de 40 millions d'euros d'aides aux tiers et aux communes prévus dans le budget départemental, qui a encore des capacités pour accompagner.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

2 Ne participent pas au vote : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Sabine GEIL-GOMEZ

- Aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection de la RD6 et du Chemin des vignes à CAZERES et

au renforcement du carrefour RD6L/RD36 à MONDAVEZAN- Participation financière des SABLIERES MALET

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la convention relative au financement des travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire sur la RD 6 à CAZERES et de renforcement de la structure du carrefour RD6L/RD36 à MONDAVEZAN.

Article 2 : d'autoriser M le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer cette convention jointe au rapport, ainsi que tous les actes et documents à intervenir dans le cadre de celle-ci.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Voirie départementale - Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) - Convention de coopération avec SNCF Réseau

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la convention de coopération, annexée au rapport, entre SNCF Réseau et le Conseil départemental dans le cadre de la mise en œuvre du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO).

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer ladite convention.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Voirie départementale - Convention avec la société SABLIERES MALET relative au maintien en état de viabilité du réseau routier départemental - RD 6 - RD 6L et RD 36 sur les communes de CAZERES et MONDAVEZAN

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la convention avec les SABLIERES MALET, jointe au rapport, relative au maintien en état de viabilité du réseau routier départemental des sections des RD 6, RD 6L et RD 36 sur les communes de Cazères, Palaminy et Mondavezan.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer ladite convention.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine

BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Conventions autorisant les communes et les groupements de communes compétents en matière de voirie à réaliser des aménagements sur le domaine public routier départemental et ses dépendances

Il est décidé d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer les conventions à intervenir entre le Département, les communes et les groupements de communes compétents en matière de voirie, autorisant ces derniers à réaliser les travaux sur le domaine public routier départemental et ses dépendances, énumérés dans la liste annexée au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Voirie départementale - Approbation d'opérations et ajustements des montants d'autorisation de programme pour des travaux de voirie.

Il est décidé d'approuver les ajustements des montants d'autorisation de programme, conformément au tableau annexé au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Voirie départementale- Opérations à inscrire à l'état prévisionnel des dépenses d'Investissement

Il est décidé d'approuver la liste des opérations à inscrire à l'état prévisionnel des dépenses d'Investissement jointe au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme

Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Voirie départementale - Convention relative à la réalisation d'un aménagement paysager sur les dépendances de la RD 820 sur le territoire de la commune de PINSAGUEL

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la convention avec la Communauté d'agglomération « Le Muretain Agglo » et la commune de Pinsaguel relative à la réalisation d'un aménagement paysager sur les dépendances de la RD 820 sur le territoire de la commune de Pinsaguel, ainsi que les conditions de sa gestion et de son entretien ultérieurs par la commune de Pinsaguel.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer ladite convention, jointe au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

2 Ne participent pas au vote : M. Jérôme BOUTELOUP, M. Thierry SUAUD

- Communes de LATRAPE et LAPEYRERE - Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Il est décidé d'allouer aux 2 bénéficiaires pour les opérations, dont la liste est jointe au rapport, des subventions dont le montant total s'élève à **3 948,88 €**.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- RD71 Reconstruction du Pont de Mirepoix : Convention pour adaptation du réseau d'Eaux Pluviales avec Réseau 31

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la convention d'adaptation du réseau d'Eaux Pluviales, jointe au rapport, avec RESEAU 31, relative à la « RD71- reconstruction du Pont de de Mirepoix – communes de Mirepoix-sur-Tarn et Bessières ».

Article 2 : d'autoriser M. Bernard BAGNERIS Vice-Président du Conseil départemental, par déport, à signer

cette convention et tous les actes et documents s'y rapportant.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

30 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Christine COURADE, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, M. Dominique FOUCHIER, M. Vincent GIBERT, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, Mme Véronique VOLTO

11 Ne participent pas au vote : M. Pascal BOUREAU, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, Mme Sandrine FLOUREUSSES, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Loïc GOJARD, M. Gilbert HÉBRARD, M. Julien KLOTZ, M. Patrice RIVAL, M. Sébastien VINCINI

VP - ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ, MAISON DES SOLIDARITÉS, INSERTION, LOGEMENT, HABITAT

- SA HLM ALTEAL - Garantie d'emprunt - Opération de construction de 16 logements locatifs sociaux (5 PLAI et 11 PLUS) - 760 Route des Hébrails à CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS

Il est décidé :

Article 1 : le Département de la Haute-Garonne accorde sa garantie à hauteur de 70 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 2 314 000 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 179551, constitué de 4 Lignes du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 1 619 800 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du Contrat de Prêt.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer la convention fixant les modalités d'application des sûretés relatives à cette garantie

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

1 Ne participe pas au vote : M. Julien KLOTZ

- SA HLM ALTEAL - Garantie d'emprunt - opération d'acquisition et amélioration de 9 logements (6 PLUS et 3 PLAI) - rue de la République à GRENADE-SUR-GARONNE

Il est décidé :

Article 1 : le Département de la Haute-Garonne accorde sa garantie à hauteur de 70 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 248 000 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 182088, constitué de cinq Lignes du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 873 600 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du Contrat de Prêt.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer la convention fixant les modalités

d'application des sûretés relatives à cette garantie

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

1 Ne participe pas au vote : M. Julien KLOTZ

- SA HLM PROMOLOGIS - Garantie d'emprunt - réhabilitation de 48 logements - situés 2 rue Lucien Ducasse et rue Concorde à SAINT-GAUDENS

Il est décidé :

Article 1 : le Département de la Haute-Garonne accorde sa garantie à hauteur de 70 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 369 400 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 176645, constitué d'une Ligne du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 258 580 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du Contrat de Prêt.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer la convention fixant les modalités d'application des sûretés relatives à cette garantie

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- SA HLM PROMOLOGIS - Garantie d'emprunt - réhabilitation de 25 logements - situés 15/17 rue Dr. Laennec à SAINT-GAUDENS

Il est décidé :

Article 1 : le Département de la Haute-Garonne accorde sa garantie à hauteur de 70 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 001 000 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 178319, constitué de deux Lignes du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 700 700 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du Contrat de Prêt.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer la convention fixant les modalités d'application des sûretés relatives à cette garantie

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Christine COURADE, Mme Martine

CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- SA HLM ALOGEA - Garantie d'emprunt - opération de construction de 4 logements locatifs sociaux supplémentaires au lotissement ' Lourmette ' (2 PLAI et 2 PLUS) - chemin de Peyssou à REVEL

Il est décidé :

Article 1 : le Département de la Haute-Garonne accorde sa garantie à hauteur de 70 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 722 363 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 184989, constitué de 4 Lignes du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 505 654,10 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du Contrat de Prêt.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer la convention fixant les modalités d'application des sûretés relatives à cette garantie

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- TOULOUSE METROPOLE HABITAT - Garantie d'emprunt - Acquisition en VEFA de 8 logements située rue Mayral à LAPEYROUSE-FOSSAT

Il est décidé :

Article 1 : le Département de la Haute-Garonne accorde sa garantie à hauteur de 70 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 960 980 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 170579, constitué de 5 Lignes du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 672 686 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du Contrat de Prêt.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer la convention fixant les modalités d'application des sûretés relatives à cette garantie

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude

LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Association Les Jeunes Handicapés - Garantie d'emprunt - Construction de 31 logements - Foyer d'Hébergement ' Les Pins ' situés à Rieumes - Réaménagement de la dette Caisse des Dépôts et Consignations

Il est décidé :

Le Garant réitère sa garantie à hauteur de la quotité indiquée à l'Annexe « Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées », pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée contractée par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, et dont les caractéristiques financières figurent à l'Annexe précitée.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Association Les Jeunes Handicapés - Garantie d'emprunt - Construction de 65 logements - Foyer de Vie ' Saint Médard ' au Château de Lahage à Lahage - Réaménagement de la dette Caisse des Dépôts et Consignations

Il est décidé :

Le Garant réitère sa garantie à hauteur de la quotité indiquée à l'Annexe « Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées », pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée contractée par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, et dont les caractéristiques financières figurent à l'Annexe précitée.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Abrogation du règlement des garanties départementales du 31 mars 2026 et adoption d'un nouveau règlement

Il est décidé :

Article 1 : d'abroger la délibération du Conseil départemental du 31 mars 2026 approuvant le règlement d'attribution des garanties départementales.

Article 2 : d'approuver le règlement d'attribution des garanties départementales d'emprunts, tel qu'annexé au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Politique d'aide au Logement Social Public. Programmation 2022. Subvention à LA CITE JARDINS de TOULOUSE. Création de logements locatifs très sociaux (PLAI) ou sociaux (PLUS).

Il est décidé d'allouer à La Cité Jardins les subventions liées aux PLAI et aux PLUS à hauteur de 588 000 € pour 65 logements, détaillées en annexe au rapport, sous réserve de l'octroi au bénéfice du Conseil départemental de la Haute-Garonne d'un droit à réservation de 4 logements PLAI et 3 logements PLUS dans le patrimoine du bailleur qui sera formalisé par une convention à conclure ultérieurement entre le bailleur et le Département.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

39 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

1 Ne participe pas au vote : M. Pascal BOUREAU

- Politique d'aide au Logement Social Public - Programmation 2022 -Subvention à SA PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE à TOULOUSE -Création de logements locatifs très sociaux (PLAI) ou sociaux (PLUS).

Il est décidé :

Article 1 : d'allouer à SA PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE les subventions liées aux PLAI et aux PLUS à hauteur de 37 000,00 € pour 18 logements PLAI accessibles aux seniors en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap au-delà de l'obligation réglementaire en vigueur au sens de l'article R*111-18-1 du CCH, détaillées en annexe au rapport. Cette opération ne fait l'objet d'aucune réservation.

Article 2 : d'autoriser le commencement des travaux à compter de la date de la décision de financement de la délégation des aides à la pierre.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

39 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

1 Ne participe pas au vote : M. Vincent GIBERT

- Politique d'aide au Logement Social Public - Programmmations 2022 et 2024 - Subvention à ALTEAL à

COLOMIERS - Création de logements locatifs très sociaux (PLAI) ou sociaux (PLUS).

Il est décidé :

Article 1 : d'allouer à ALTEAL les subventions liées aux PLAI et aux PLUS à hauteur de **129 500,00 €** pour 12 logements, détaillées en annexe au rapport, sous réserve de l'octroi au bénéfice du Conseil départemental de la Haute-Garonne d'un droit à réservation de 1 logement PLAI et 1 logement PLUS dans le patrimoine du bailleur qui sera formalisé par une convention à conclure ultérieurement entre le bailleur et le Département.

Article 2 : d'autoriser le commencement des travaux à compter de la date de la décision de financement de la délégation des aides à la pierre.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

39 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

1 Ne participe pas au vote : M. Julien KLOTZ

- Programme Départemental pour l'Insertion et l'Emploi : Initiatives Locales pour l'Emploi - Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Nord 31 à TOULOUSE, Comité de Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain (CBE du NET) à BESSIERES et Comité de Bassin d'Emploi (CBE) Aux Sources du Canal du Midi à REVEL. Subventions 2026.

Il est décidé :

Article 1 : d'attribuer aux 3 associations dont la liste est jointe au rapport, les subventions correspondantes pour un montant total de 52 600 €.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer les conventions, jointes au rapport, avec les associations concernées.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

39 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, M. Dominique FOUCHIER, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

1 Ne participe pas au vote : Mme Sandrine FLOUREUSSES

- Programme Départemental pour l'Insertion et l'Emploi : Insertion par l'Activité Economique. Associations Intermédiaires et Entreprises d'insertion - Liste de l'Entreprise d'Insertion CORUDO à CARBONNE à l'Association Intermédiaire AILES à REVEL. Subventions 2026.

Il est décidé :

Article 1 : d'attribuer aux 8 associations dont la liste est jointe au rapport, au titre de l'année 2026, les subventions correspondantes pour un montant total de 62 900 €.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer les conventions, jointes au rapport, avec les associations concernées.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Programme Départemental pour l'Insertion et l'Emploi (PDIE): Thèmes Lien Social et Citoyenneté - Liste de l'association AIFOMEJ à l'association Union Laïque à Muret- Subventions

Il est décidé d'attribuer aux 6 bénéficiaires dont la liste est jointe au rapport, une subvention d'un montant total de 124 940,00 € et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer les conventions correspondantes.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Lutte contre le non recours aux droits : convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne et le Conseil départemental

Il est décidé d'approuver la convention de partenariat entre la CAF et le Conseil départemental en faveur de l'accès aux droits de leurs usagers communs, jointe au rapport et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer ladite convention ainsi que tous les actes à intervenir.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Lutte contre le non recours aux droits : convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne et le Conseil départemental

Ce dossier est retiré

- Lutte contre les Précarités : soutien aux associations œuvrant pour les publics étrangers et en grande précarité pour 2026- Liste de LA CIMADE à RENCONT'ROM NOUS

Il est décidé :

Article 1 : d'attribuer aux 6 bénéficiaires dont la liste est jointe au rapport, une subvention d'un montant total de 119 130€.

Article 2 : d'approuver les conventions correspondantes jointes au rapport et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à les signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Lutte contre les Précarités - Soutien aux associations oeuvrant pour les publics étrangers et en grande précarité- Demande de subvention -Secours catholique

Il est décidé de rejeter la demande de subvention présentée par l'association Secours Catholique. L'action proposée ne relevant pas des compétences du Département, celle-ci ne peut donner lieu à un financement.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Protection des majeurs vulnérables : renouvellement du protocole d'articulation entre le Conseil départemental de la Haute-Garonne, les tribunaux judiciaires et les parquets de Toulouse et de Saint-Gaudens.

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver le protocole d'articulation renouvelé fixant le cadre et les modalités d'interventions respectives en matière de protection des majeurs, à intervenir entre le Conseil départemental de la Haute-Garonne, les tribunaux judiciaires et les parquets de Toulouse et de Saint-Gaudens.

Article 2 : d'autoriser M le Président du Conseil départemental à signer ledit protocole, joint au rapport ainsi que tout document nécessaire à son exécution

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN,

M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Charte d'engagement pour la protection des femmes demandeuses d'asile et réfugiées, victimes de violences et de traite des êtres humains en Haute-Garonne.

Il est décidé :

Article 1 : D'approuver la Charte d'engagement visant à renforcer le repérage, l'orientation et la prise en charge des femmes demandeuses d'asile et réfugiées victimes de violences ou de la traite des êtres humains en Haute-Garonne, jointe au rapport.

Article 2 : D'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer ladite Charte d'engagement à intervenir entre l'État (Préfecture et OFII), le Conseil départemental, le CHU de Toulouse et les partenaires associatifs (CVH, UCRM, APIAF, Amicale du Nid, Olympe de Gougues et CIDFF).

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Programme national FSE+ 2022-2027 : demande de financement FSE+ de l'opération interne "Mise en œuvre de l'accompagnement Socioprofessionnel dans le cadre de la délégation de la référence RSA pour une durée de 2 ans: 2026-2027"

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la demande de financement FSE+ pour les années 2026 et 2027 de l'opération « Mise en œuvre d'actions d'accompagnement socioprofessionnel dans le cadre de la délégation de la référence RSA ACTIPRO pour un montant total prévu de 6 478 723 € dont 3 045 000,00 € au titre du FSE+, soit un taux prévisionnel du FSE+ de 47 %.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer tout document afférent à cette demande de financement et tout autre document relatif à la gestion de l'opération.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Soliguide : avenant n°1 à la convention de collaboration entre Solinum et le Département de la Haute-Garonne

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver l'avenant n°1 de la convention de collaboration entre Solinum et le Département de la

Haute-Garonne pour le déploiement du projet "Soliguide" sur le territoire de la Haute-Garonne, jointe au rapport et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à la signer ainsi que tout document afférant .

Article 2 : d'attribuer une subvention de 10 000 € au titre de l'année 2026.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

VP - SPORT, SPORT SANTÉ

- Soutien au fonctionnement et à l'organisation des manifestations des associations sportives.

Subventions 2026 - Liste de ' Boule Lyonnaise Bruguiéroise ' à ' US Colomiers taekwondo '

Il est décidé :

Article 1 : de déroger à l'article 2 du règlement d'intervention en matière de politique sportive pour les dossiers dont il est précisé « En dérogation » dans la liste jointe au rapport.

Article 2 : d'attribuer les subventions pour un montant total de 26 900 € aux 18 bénéficiaires dont la liste est jointe au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Soutien au sport : soutien pour des projets d'investissement

Subventions 2026 - Liste de " Breakin School Production " à " Ski Nautique Muret Clément Ader "

Il est décidé :

Article 1 : de déroger à l'article 7 du règlement d'intervention en matière de politique sportive pour le dossier dont il est précisé « En dérogation » dans la liste jointe au rapport.

Article 2 : d'attribuer les subventions pour un montant total de 58 700 € aux 8 bénéficiaires dont la liste est jointe au rapport.

Article 3 : d'approuver les conventions entre le Conseil départemental de la Haute-Garonne et lesdites associations, jointes au rapport, précisant les modalités de versement desdites subventions, et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à les signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE,

Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Soutien au fonctionnement et à l'organisation des Comités Départementaux sportifs. Subventions 2026 - Liste de : "COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK" à "UNION DEPARTEMENTALE SPORTIVE LEO LAGRANGE"

Il est décidé :

Article 1 : de déroger à l'article 2 du règlement d'intervention en matière de politique sportive pour les dossiers dont il est précisé « En dérogation » dans la liste jointe au rapport.

Article 2 : d'attribuer des subventions pour un montant total de 24 600 € aux 9 bénéficiaires dont la liste est jointe au rapport.

Article 3 : d'approuver les conventions, jointes au rapport, et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à les signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Abrogation de la convention type relative à l'aide au fonctionnement et à l'organisation des manifestations des Comités Départementaux Sportifs

Il est décidé d'abroger la délibération de la Commission permanente du 22 juin 2017 adoptant une convention type relative à l'aide au fonctionnement et à l'organisation des manifestations des Comités Départementaux Sportifs.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Participation 2026 du Conseil départemental de la Haute-Garonne à l'Etablissement Public Garonne Gascogne et affluents pyrénéens

Il est décidé :

Article 1 : de verser le solde 2025 au titre de la participation aux dépenses d'investissement 2025 du budget principal, à hauteur de 4 038,00 €.

Article 2 : de verser le solde de la participation 2025 au titre du fonctionnement du budget annexe « gestion des étiages », à hauteur de 15 428,00 €.

Article 3 : de verser la participation financière 2026 attendue au titre du fonctionnement du budget principal, à hauteur de 125 577,00 €, sachant qu'une avance de 100 000 € a déjà été payée en début d'année 2026.;

Article 4 : de verser la participation aux dépenses d'investissement 2026 du budget principal, dès réception des justificatifs nécessaires, sur la base d'un montant maximum de 3 000 €..

Article 5 : de verser le 1^{er} acompte de la participation 2026, au titre du fonctionnement du budget annexe « gestion des étiages », à hauteur de 58 254,00 €.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

38 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

2 Ne participent pas au vote : M. Jean-Michel FABRE, M. Thierry SUAUD

- Adhésion 2026 à l'éco-organisme CITEO dans le cadre de la responsabilité élargie du Producteur

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver l'adhésion à l'éco- organisme CITEO au titre de la responsabilité élargie du producteur pour les papiers graphiques .

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer le contrat d'adhésion joint au rapport, ainsi que tout document afférent à cette adhésion.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Paiement de la participation 2025 au dispositif de soutien d'étiage du Tarn

Il est décidé de verser la somme de 62 586,27 € au Conseil départemental du Tarn au titre de la participation du Conseil départemental de la Haute-Garonne au dispositif de soutien d'étiage du Tarn pour l'année 2025, conformément au contrat de coopération pluriannuelle en vue de la mobilisation des réserves EDF des Saint-Peyres et de la Ravière et à la convention pluriannuelle visant au soutien d'étiage depuis des retenues dites « au fil de l'eau » du Tarn.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine

CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Avenant n°1 à la convention de recherche et développement partagés relative à la mise en place d'un réseau départemental de suivi quantitatif des ressources en eaux souterraines dans les Pyrénées haut-garonnaises (RESPYR31) - Phase 2 avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver l'avenant n°1 à la convention de recherche et développement avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour la phase 2 de l'étude de mise en place d'un Réseau départemental de suivi quantitatif des ressources en Eaux Souterraines dans les PYRénées haute-garonnaises (RESPYR31), permettant de prolonger le partenariat jusqu'au 31 décembre 2028, joint au rapport, et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à le signer.

Article 2 : d'approuver l'augmentation de 26 880 € TTC de la part du Conseil départemental dans le financement de l'opération.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

38 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Commune d'Auterive- aménagement cyclable le long de la RD820 - séquence 1 (route de Toulouse jusqu'à Albert Camus) Subvention

Il est décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 41 590 € correspondant à un montant de travaux subventionnables de 259 833 € HT pour l'aménagement cyclable le long de la RD820 - séquence 1 (route de Toulouse jusqu'à la rue Albert Camus)

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

38 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

Dossier présenté par Mme VEZAT-BARONIA

- Participation 2026 du Conseil départemental de la Haute-Garonne à l'Institution Interdépartementale pour la Création et l'Exploitation d'Ouvrages de Production d'Eau Brute en Ariège et en Haute-Garonne (IICEOPEB)

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la participation du Département de la Haute-Garonne aux dépenses de fonctionnement 2026 de l'IICEOPEB pour un montant de 11 500 €.

Article 2 : d'approuver la participation du Département de la Haute-Garonne aux dépenses d'investissement 2026 de l'IICEOPEB pour un montant de 48 709 €.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

35 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

3 Ne participent pas au vote : M. Victor DENOUVION, M. Loïc GOJARD, M. Gilbert HÉBRARD

VP - DIVERSIFICATION ET DESSERREMENT ÉCONOMIQUE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, EMPLOI LOCAL

- Attribution d'un prêt d'honneur pour la création d'activité pour l'insertion professionnelle d'un demandeur d'emploi CréADE 31 (Mme Sophie ROUQUET)

Il est décidé :

Article 1 : de consentir à la bénéficiaire, tel que détaillé au tableau joint au rapport, un prêt sans intérêts pour un montant de 6 000 €.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer le contrat de prêt avec le bénéficiaire, ainsi que la charte de parrainage le cas échéant.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

38 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Soutien aux têtes de réseau de l'Economie sociale et solidaire : Mouvement pour l'Economie Solidaire Occitanie (MES Occitanie)- Subvention 2026

Il est décidé d'accorder au Mouvement pour l'Economie Solidaire Occitanie une subvention de fonctionnement pour l'année 2026, d'un montant de 7 500 euros, tel que détaillé en annexe au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

38 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice

RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Commune de GOYRANS - Subvention de fonctionnement pour le tiers-lieu "La Maison pour Tous" à Goyrans - Tranche 2

Il est décidé : d'allouer au bénéficiaire pour l'opération ci-après, la subvention suivante :

Bénéficiaire : **Commune de Goyrans**
Objet : fonctionnement du tiers-lieu « La Maison pour Tous » de Goyrans – Tranche 2

Montant sollicité	Montant d'intervention maximum du Conseil départemental en fonctionnement	Subvention accordée
12 000 €	15 000 €	12 000 €

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

38 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- SCIC La Téoule - Subvention de fonctionnement pour le tiers-lieu La Téoule à Revel - Tranche 2

Il est décidé : d'allouer au bénéficiaire pour l'opération ci-après, la subvention suivante

Bénéficiaire : **SCIC LA TEOULE**
Objet : Fonctionnement du tiers-lieu La Téoule à Revel – Tranche 2

Montant sollicité	Montant d'intervention maximum du Conseil départemental en fonctionnement	Subvention accordée
15 000 €	25 000 €	12 000 €

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

38 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

VP - AGRICULTURE DURABLE, CIRCUITS COURTS, AGROALIMENTATION

Dossiers présentés par M. Loïc GOJARD

- Aide au fonctionnement d'une structure agricole - Fédération Interdépartementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole de Haute-Garonne et d'Ariège - Subvention 2026

Il est décidé :

Article 1 : d'accorder à la FEDERATION INTERDEPARTEMENTALE DES COOPERATIVES D'UTILISATION DE MATERIEL AGRICOLE DE HAUTE-GARONNE ET D'ARIEGE une subvention de fonctionnement de **25 000 €** au titre de l'accompagnement collectif à l'adaptation au changement de pratiques favorables au changement climatique et à la création d'outils collectifs de transformation indispensables à la relocalisation de l'alimentation en Haute-Garonne,

Article 2 : d'approuver la convention entre le Conseil départemental de la Haute-Garonne et FEDERATION INTERDEPARTEMENTALE DES COOPERATIVES D'UTILISATION DE MATERIEL AGRICOLE DE HAUTE-GARONNE ET D'ARIEGE, jointe au rapport, et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à la signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

38 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Aide à l'achat de matériel agricole (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole - CUMA). CUMA Accueil Montégut Bourjac et CUMA d'Accueil d'Ausson

Il est décidé d'accorder aux deux bénéficiaires dont la liste est jointe au rapport, une subvention au titre de l'aide à l'acquisition de matériel agricole par les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) pour un montant total de **11 670 €**.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

38 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Travaux d'hydraulique agricole : propriétaires privés - matériel mobile - infrastructure - Liste du GAEC DU BOURG à Monsieur Romain CARAYON

Il est décidé d'accorder aux 8 bénéficiaires, dont la liste est jointe au rapport, une subvention au titre de l'aide à l'hydraulique agricole : propriétaires privés - matériel mobile et propriétaires privés – infrastructure pour un montant total de **30 500,90 €**.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

38 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent

GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Accompagnement du pastoralisme Pyrénéen, participation au financement des Investissements pastoraux collectifs, cabanes et abris mobiles pastoraux du Plan Stratégique National (PSN) 2023-2027 en complément du FEADER - modification des modalités d'intervention

Il est décidé :

Article 1 : de modifier les modalités d'intervention du Département dans le cadre du Plan Stratégique National (PSN) 2023-2027 - Investissements pastoraux collectifs, cabanes et abris mobiles pastoraux - en approuvant le cofinancement des dossiers aussi bien avec les crédits FEADER que des crédits Région (intervention en top up).

Article 2 : de mettre à jour l'annexe 1 à la convention de paiement relative aux aides du Conseil départemental de la Haute-Garonne intervenant en cofinancement des aides régionalisées Hors système intégré de gestion et de contrôle (SIGC) du FEADER dans le cadre du plan stratégique national (PSN) 2023-2027, jointe au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

39 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Association des Concours Agricoles de MONTESQUIEU-VOLVESTRE - Organisation des Journées Agricoles du Volvestre les 18, 19 et 20 septembre 2026

Il est décidé :

Article 1 : d'attribuer une subvention de 30 000 € à l'Association des Concours agricoles de MONTESQUIEU-VOLVESTRE pour l'organisation des « Journées Agricoles du Volvestre » les 18, 19 et 20 septembre 2026 à Montesquieu-Volvestre.

Article 2 : d'approuver la convention entre le Conseil départemental de la Haute-Garonne et l'association des Concours agricoles de MONTESQUIEU-VOLVESTRE, jointe au rapport, et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à la signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

39 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Aide à l'équipement des nouveaux agriculteurs installés en Haute-Garonne -Liste de Monsieur Jonathan POVEDA et Monsieur Sébastien DERAMOND

Il est décidé d'accorder aux 2 bénéficiaires dont la liste est jointe au rapport, une subvention au titre de l'aide

à l'équipement des nouveaux agriculteurs installés en Haute-Garonne pour un montant total de **7 924 €**.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

39 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Aide en faveur des constructions de bâtiments légers à usage agricole -Monsieur Gaétan REGIE

Il est décidé d'accorder à Monsieur Gaétan REGIE, une subvention au titre de l'aide en faveur des constructions de bâtiments légers à usage agricole pour un montant total de **6 000 €** selon le calcul suivant : 27 177 € HT x 50 % plafonnés à 6 000 €.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

39 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

VP - PROTECTION DE L'ENFANCE, FAMILLE

Dossiers présentés par M. Jean-Michel FABRE

- Protocole transactionnel avec l'association l'Ôrhyzome pour le lieu de vie et d'accueil l'Artémia

Il est décidé d'approuver le protocole transactionnel avec l'association l'Ôrhyzome, joint au rapport, et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à le signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Prévention Jeunesse : convention de partenariat entre la Direction interrégionale Sud de la Protection judiciaire de la Jeunesse, l'Agence Régionale de Santé Occitanie, les 13 maisons des adolescents

d'Occitanie dont la MDA de Haute-Garonne

Il est décidé d'approuver la convention cadre de partenariat 2025-2028 annexée au rapport, et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à la signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Protocole transactionnel avec l'association Au-delà de la Rencontre pour le lieu de vie et d'accueil à SERE RUSTAING

Il est décidé d'approuver le protocole transactionnel avec l'association Au-delà de la Rencontre, joint au rapport et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à le signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

VP - RURALITÉ, MONTAGNE, THERMALISME

- Association des Maires Ruraux de la Haute-Garonne - Subvention de fonctionnement au titre de l'année 2026

Il est décidé :

Article 1 : d'accorder à l'Association des Maires Ruraux de la Haute-Garonne une subvention de 25 000 € pour son fonctionnement au titre de l'année 2026,

Article 2 : d'approuver la convention 2026 relative aux droits et obligations de cette association, jointe au rapport, et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à la signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

VP - CULTURE

- Renouvellement d'un contrat de dépôt d'archives photographiques privées (fonds Jean Thomas, 64 Fi)

Il est décidé d'approuver la convention de dépôt d'archives entre le Département de la Haute-Garonne et Anne Thomas, ayant-droit de M. Pierre Thomas, jointe au rapport, et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer ladite convention.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Renouvellement de la convention de partenariat 2026-2028 et convention de fonctionnement 2026 avec la Région Occitanie pour la connaissance et l'Inventaire général des patrimoines et demande de subvention à la Région pour l'opération 2026

Il est décidé :

Article 1 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à solliciter une subvention de 12 500 € auprès de la Région Occitanie pour le financement de l'opération d'inventaire général sur le territoire départemental 2026.

Article 2 : d'approuver la convention cadre 2026-2028 et la convention financière 2026 ainsi que le cahier des clauses scientifiques et techniques, joints au rapport et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer lesdites conventions.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Approbation du principe du projet de réalisation d'une étude sur la mutualisation du Système d'archivage électronique du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Il est décidé d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à approuver le principe du projet de réalisation de l'étude sur la mutualisation du Système d'archivage électronique du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE,

Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Convention de partenariat entre l'Agence unique Occitanie Culture et le Département de la Haute-Garonne

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la convention de partenariat entre l'Agence unique, Occitanie Culture et le Département de la Haute-Garonne, jointe au rapport.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer ladite convention.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Soutien à la Culture et aux acteurs culturels - Subventions de fonctionnement 2026 Animation patrimoniale COMMUNES D'ARDIÈGE, MARNAGNAC, ARCHÉOLOGIE DES PYRÉNÉES CENTRALES, GROTTES ET ARCHÉOLOGIES ARIÈGE LE MAS-D'AZIL, UN ŒIL SUR MA VILLE ET APPRENTI REPORTER D'OC

Il est décidé :

Article 1 : d'attribuer aux 6 bénéficiaires mentionnés dans la liste jointe au rapport une subvention d'un montant total de 18 845,00 €.

Article 2 : d'approuver les avenants aux conventions avec les associations Grottes et Mas d'Azil et un Œil sur ma ville, joints au rapport et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à les signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Soutien aux écoles de musique de la Haute-Garonne - Approbation des modalités d'attribution de subvention 2025/2026 (liste de Commune de Beauzelle à école de musique de Villemur-sur-Tarn)

Il est décidé :

Article 1 : de déterminer l'aide départementale aux écoles de musique pour leur fonctionnement 2025/2026 sur la base forfaitaire de 32 € par élève inscrit en enseignement musical.

Article 2 : de plafonner cette aide au montant attribué au titre du fonctionnement 2024/2025, pour les écoles de musique, MC Castanet-Tolosan, ADMNET, Ecole de musique de la Vallée du Girou, la Maison pour Tous, Ecole de musique de Montrabé, Ecole de musique de Venerque, Ecole de musique et de danse d'Aussone, Ecole de musique de Drémil-Lafage, Foyer rural de Lacroix-Falgarde, Harmony Balma, la Belugo, Ecole de musique de Quint-Fonsegrives, Foyer Laïque d'Education Populaire de Saint-Alban, Ecole de musique de Villemur-sur-Tarn, Topophone, Midnite Blue, les Ateliers Musicaux, Cercle Laïque Casselardit, Association les A2M, Ecole de musique de Garidech, Ecole de musique de Seilh, Association Artistiques des Cheminots de Toulouse, Commune de Castelginest, Commune de Cugnaux, Commune de Saint-Orens-de-Gameville, Commune d'Escalquens (EIMSET), Commune de Ramonville-Saint-Agne, Commune de Muret, Commune de Launaguet, Commune de Blagnac, Communauté de communes du Frontonnais, Commune de Beauzelle, Commune de Lèguevin et le SIVU de l'école de musique de Portet-sur-Garonne,

Article 3 : d'attribuer aux 57 bénéficiaires dont la liste est jointe au rapport, une subvention d'un montant total de 348 002 €

Article 4 : d'approuver les conventions jointes au rapport et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à les signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

31 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, M. Pascal BOUREAU, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Marie-Claude LECLERC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

10 Ne participent pas au vote : Mme Sandrine BAYLAC, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Martine CROQUETTE, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, M. Thierry SUAUD

- Festival 31 notes d'été : programmation de l'édition 2026

Il est décidé d'approuver le calendrier de la programmation 2026 ainsi que les conventions de partenariat spécifiques jointes au rapport, pour l'organisation de la 28^{ème} édition du festival 31 notes d'été, et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à les signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

37 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, M. Loïc GOJARD, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

4 Ne participent pas au vote : Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, Mme Isabelle HARDY, M. Christophe LUBAC

- Soutien aux écoles de musique de la Haute-Garonne - Fonctionnement 2025/2026 - Communauté de communes du Bassin Auterivain

Il est décidé d'attribuer à la Communauté de communes du Bassin Auterivain une subvention d'un montant total de 8 608 € pour le fonctionnement 2025/2026 de l'école de musique.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, Mme Véronique VOLTO
1 Ne participe pas au vote : M. Sébastien VINCINI

- Soutien à la culture et aux acteurs culturels - Subventions 2026

(Liste de FESTIVAL DU COMMINGES à COMPAGNIE UEI)

Il est décidé :

Article 1 : de déroger à l'article 3.1 du règlement d'intervention en matière de soutien à la Culture et aux acteurs culturels pour les dossiers dont il est précisé « en dérogation RI » dans la liste des bénéficiaires jointe au rapport.

Article 2 : d'attribuer aux 70 bénéficiaires dont la liste est jointe au rapport, une subvention d'un montant total de 279 500 €.

Article 3 : d'approuver les conventions jointes au rapport et d'autoriser Monsieur le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à les signer.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Bourse Jeune Musicien 2025/2026 - Liste de école de musique d'Aucamville et Commune de Tournefeuille

Il est décidé d'attribuer aux 2 écoles de musique dont la liste est jointe au rapport, une subvention d'un montant total de 1 065 € correspondant à la prise en charge de 3 élèves boursiers.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO
1 Ne participe pas au vote : Mme Sandrine BAYLAC

- Adhésion de la Médiathèque départementale à l'Agence Unique, Occitanie Culture

Il est décidé d'approuver l'adhésion de la Médiathèque départementale à l'Agence Unique, Occitanie Culture

dont le montant de la cotisation pour l'année 2026 s'élève à 600 euros.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Don de mobilier de la commune de Tournefeuille à la Médiathèque départementale

Il est décidé d'accepter le don de mobiliers, dont la liste est jointe au rapport, de la commune de Tournefeuille pour la Médiathèque départementale qui le proposera ensuite aux bibliothèques municipales de Haute-Garonne qui en auraient besoin, en mentionnant leur provenance.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

VP - RESSOURCES HUMAINES, FINANCES, PATRIMOINE

- Détermination du taux de promotion applicable à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade

Il est décidé :

Article 1 : les taux de promotion sont déterminés comme suit :

- Pour la catégorie A : 25% ;
- Pour la catégorie B : 50% ;
- Pour la catégorie C : 100% ;
- Pour les lauréats et lauréates d'examen professionnel d'avancement de grade quelle que soit la catégorie : 100%.

Article 2 : Les ratios sont applicables dès lors que les statuts particuliers ne prévoient pas des quotas d'avancement de grade ou de règle telle que susmentionnée.

Article 3 : Le ratio à 100% s'entend hors avis négatifs étayés et pour les agents et agentes dont le temps de présence a été suffisant pour permettre une évaluation de la valeur professionnelle.

Article 4 : La précédente délibération de la Commission permanente du 19 mai 2022 est abrogée.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine

BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Protocole transactionnel avec Monsieur Gilles GAZEL relatif à l'indemnisation d'un préjudice dans la continuité de sa maladie professionnelle reconnue imputable

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver le protocole transactionnel annexé au rapport, et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à le signer.

Article 2 : de verser à Monsieur Gilles GAZEL la somme de 1 267,91 € au titre du préjudice financier.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Elections professionnelles 2026 : fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité

Il est décidé :

Article 1 : De fixer les modalités de composition du comité social territorial en vue de son renouvellement lors des élections professionnelles du 10 décembre 2026.

Article 2 : De fixer le nombre de représentants titulaires du personnel à douze, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.

Les modalités d'organisation de prise de parole des représentants seront précisées dans le règlement intérieur de l'instance qui sera voté lors de la première réunion du comité social territorial suivant les élections.

Article 3 : De ne pas instituer de paritarisme numérique en maintenant le nombre de représentants de la collectivité à six titulaires.

Article 4 : De recueillir l'avis du collège des représentants de la collectivité.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien

TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Remise gracieuse d'une créance départementale formulée par Madame Emilie AUDOUY concernant un trop perçu de salaire

Il est décidé d'accorder une remise gracieuse partielle à Madame Emilie AUDOUY concernant le titre 5231 de 2026 d'un montant de 931,22 €, soit 50 % de la somme due.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Demande de remise gracieuse d'une créance départementale formulée par Monsieur Romain CHENEVAL concernant un recouvrement des frais supportés par la Département en réparation du dommage subi.

Il est décidé de refuser la demande de remise gracieuse formulée par Monsieur Romain CHENEVAL concernant le titre de recettes n° 31441 du 13 novembre 2025 d'un montant de 6 823,56 €.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Responsabilité civile - Principes de gestion des dossiers de sinistres d'un montant inférieur à la franchise du marché d'assurance

Il est décidé D'approuver le principe d'indemnisation directe, par le Département, des tiers/usagers/agents ou de leurs assureurs subrogés, pour tout sinistre inférieur ou égal au montant de la franchise contractuelle du marché d'assurance Responsabilité civile en vigueur, dans le cas où sa responsabilité est avérée, à hauteur des dommages vérifiés et des montants évalués selon les modalités suivantes :

Les critères pour engager la responsabilité

Ce n'est que si la responsabilité du Département de la Haute-Garonne est avérée, et que la victime ou son assureur subrogé a satisfait la charge des preuves qui lui incombe, qu'une réparation pourra lui être allouée dans la hauteur des seuils suivants :

Niveau de responsabilité	Coefficient de prise en charge
Absence de responsabilité	0%

Responsabilité partagée	• Du fait d'une faute de la victime : 50% • Du fait d'un tiers : à proportion du nombre de tiers impliqués
Responsabilité totalement engagée	100%

Toute situation qui ne serait pas instruite dans ce cadre, continuera à relever de la compétence de l'Assemblée départementale ou de sa commission permanente.

Les modalités d'évaluation du montant du préjudice

Par souci d'une stricte égalité de traitement entre toutes les victimes :

- Pour les dommages matériels, les justificatifs requis pour prouver l'existence du bien endommagé et les coefficients de vétustés appliqués par l'assureur couvrant la responsabilité civile seront également appliqués aux sinistres matériels dont le montant est inférieur à la franchise contractuelle;
- Si le coût du sinistre est supérieur au seuil fixé par le protocole de gestion de l'assureur, un expert sera désigné par le Département de la Haute-Garonne pour constater la matérialité des dommages allégués, leur origine et procéder à l'évaluation contradictoire du quantum.

Renonciation à recours

L'indemnisation ne sera consentie qu'en contrepartie d'une renonciation à tout recours lié au(x) fait(s) à l'origine des dommages.

Article 2 : D'autoriser M. le Président du Conseil Départemental à signer tout document utile à l'exécution de la délibération, notamment les protocoles prévoyant l'indemnisation des demandeurs.

Article 3 : D'approuver l'information a posteriori de l'organe délibérant, des indemnisations versées dans ce cadre, selon un tableau récapitulatif annuel.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

41 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

ACQUISITIONS FONCIERES :

- Route départementale (RD) 10G, 241, 243 et 626B à LAFITTE-VIGORDANE.

Régularisation foncière auprès de l'État des voies de rétablissement et de liaison induites par la réalisation de l'autoroute A64

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver l'acquisition à titre gratuit des 45 parcelles appartenant à l'État listées en annexe au rapport.

Article 2 : d'autoriser la signature de l'acte de vente par un Vice-Président dans l'ordre de leur nomination.

Article 3 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer tous les autres documents relatifs à cette affaire.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M.

Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Route départementale (RD) 25 et 251 à SAINT-ELIX-LE-CHATEAU.

Régularisation foncière auprès de l'État des voies de rétablissement et de liaison induites par la réalisation de l'autoroute A64

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver l'acquisition à titre gratuit des 49 parcelles appartenant à l'État listées en annexe au rapport.

Article 2 : d'autoriser la signature de l'acte de vente par un Vice-Président dans l'ordre de leur nomination.

Article 3 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer tous les autres documents relatifs à cette affaire.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

36 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Loïc GOJARD, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

4 Ne participent pas au vote : M. Victor DENOUVION, M. Vincent GIBERT, Mme Isabelle HARDY, Mme Sophie LAMANT

- Route départementale (RD) 25 et 251 à SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE.

Régularisation foncière auprès de l'État des voies de rétablissement et de liaison induites par la réalisation de l'autoroute A64

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver l'acquisition à titre gratuit des 2 parcelles appartenant à l'État désignées au tableau ci-dessous :

Commune de SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE

Section	N°	Nature	Lieu_dit ou Route	Surface en m²	Numéro du plan
A	353	TERRE	COUOTE	7540	
A	428	TERRE	COUOTE	1234	
Total en m² :				8774	

Article 2 : d'autoriser la signature de l'acte de vente par un Vice-Président dans l'ordre de leur nomination.

Article 3 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer tous les autres documents relatifs à cette affaire.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme

Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Route départementale (RD) 120 à PORTET-SUR-GARONNE.

Régularisation foncière auprès de l'État de la parcelle AM 75

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver l'acquisition auprès de l'État à titre gratuit de la parcelle désignée au tableau ci-dessous :

Commune de PORTET-SUR-GARONNE

Section	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	Numéro du plan
AM	75	Sols	LE MALTES	1572	

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer l'acte de vente et tous actes afférents.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Route départementale (RD) 17 à MONTAIGUT-SUR-SAVE.

Régularisation foncière suite aux travaux d'urbanisation de la parcelle B13

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver l'acquisition de la parcelle désignée au tableau ci-dessous appartenant à la COMMUNE DE MONTAIGUT-SUR-SAVE :

Section	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	Numéro du plan
B	13	LANDES	LE VILLAGE	1227	

moyennant un prix d'un euro (1,00 €) qui sera réglé sur les crédits inscrits au budget départemental.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer l'acte de vente et tous actes afférents.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme

Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Route départementale (RD) 6 à CAZERES-SUR-GARONNE.

Aménagement de carrefour avec une voie communale.

Acquisition de trois parcelles non bâties auprès de M. Alain BACQUE

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver l'acquisition des parcelles désignées au tableau ci-dessous appartenant à M. Alain BACQUE :

Commune de CAZERES SUR GARONNE

Section	N°	Nature	Lieu_dit ou Route	Surface en m²	Numéro du plan
B	1	T	BLANCOTTE	960	
B	2068	T	BLANCOTTE	187	
B	2070	T	DARRE JOUANDAGUE	316	
Total				1 463	

moyennant un prix de deux mille cent vingt euros (2 120 €) qui sera réglé sur les crédits inscrits au budget départemental et dont le montant se décompose comme suit :

- indemnité principale : 1 760 €
 - indemnités accessoires : 360 €

 TOTAL : 2 120 €

Article 2 : de majorer ce prix d'un intérêt au taux légal si une prise de possession anticipée s'avère nécessaire compte tenu de l'échéance des travaux.

Article 3 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer l'acte de vente et tous actes afférents.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Acquisition auprès des Consorts MARTI d'un hangar de stockage pour annexe au centre d'exploitation de SALIES-DU-SALAT

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver l'acquisition de la parcelle désignée au tableau ci-dessous appartenant aux consorts MARTI :

Commune de SALIES DU SALAT

Section	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	Numéro du plan
B	156	S	30 ARTE DE TOUILLE	3177	

Moyennant un prix de cent dix mille euros (110 000 €) qui sera réglé sur les crédits inscrits au budget départemental.

Article 2 : de majorer ce prix d'un intérêt au taux légal si une prise de possession anticipée s'avère nécessaire compte tenu de l'échéance des travaux.

Article 3 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer l'acte de vente et tous actes afférents.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

36 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Loïc GOJARD, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

4 Ne participent pas au vote : M. Victor DENOUVION, M. Vincent GIBERT, Mme Isabelle HARDY, Mme Sophie LAMANT

- Route Départementale (RD) 117 à MANE, HIS et CASTAGNEDE. Aménagements ponctuels PR 0 à 14.

Acquisition d'une parcelle auprès de l'indivision FERNANDEZ-COTTEGNIES

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver l'acquisition de la parcelle désignée au tableau ci-dessous appartenant à l'indivision FERNANDEZ-COTTEGNIES :

Commune de CASTAGNEDE

Ancienne parcelle					Numéro du plan	Parcelle acquise par le Département		Parcelle non acquise restant au vendeur	
Section	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²		N°	Surf. m²	N°	Surf. m²
A	813	AG	CHAMP DE L'EGLISE	1 065		1283	105	1284	954

moyennant un prix de vingt-quatre mille six cent vingt euros (24 620 €), qui sera réglé sur les crédits inscrits au budget départemental et dont le montant se décompose comme suit :

- Indemnité principale : 1 575, 00 €

- Indemnité accessoire (réfection du mur de clôture) 23 045, 61 €

TOTAL.....24 620, 61 €

Arrondi à.....24 620 €

Article 2 : de majorer ce prix d'un intérêt au taux légal si une prise de possession anticipée s'avère nécessaire compte tenu de l'échéance des travaux.

Article 3 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer l'acte de vente et tous actes afférents

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Route départementale (RD) 79 à ESCALQUENS. Suppression du Passage à Niveau 196.

Acquisition d'une parcelle non bâtie auprès de la société civile FLC

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver l'acquisition de la parcelle désignée au tableau ci-dessous appartenant à société civile FLC :

Commune de ESCALQUENS

Ancienne Parcelle					Numéro du plan	Parcelle Acquise par le Département		Parcelle non acquise restant au vendeur	
Section	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²		N°	Surf. m²	N°	Surf. m²
ZK	368		La Cousquille	11309		299	3 540	398	7 770

moyennant une indemnité de **cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-dix euros (137 290 €)** qui sera réglée sur les crédits inscrits au budget départemental et se décomposant comme suit :

- Indemnité principale 123 900 €
- Indemnité de remploi 13 390 €

TOTAL 137 290 €

Article 2 : de majorer ce prix d'un intérêt au taux légal si une prise de possession anticipée s'avère nécessaire.

Article 3 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer l'acte de vente et tous actes afférents.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Route départementale (RD) 117 à HIS. Cession d'une parcelle non bâtie à la Commune d'HIS

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la cession au profit de la Commune d'HIS de la parcelle désignée au tableau ci-dessous :

Commune d' HIS

Ancienne Parcelle					Parcelle cédée par le Département		Parcelle restant au Département	
Section	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²	N°	Surf. m²	N°	Surf. m²
B	1052	SOL	56 route de Saint-Girons	883	1405	754	1404	129

moyennant un prix d'un montant total d'un euro (1 €).

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer l'acte de vente et tous les actes afférents.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Route métropolitaine (RM) 23 à TOULOUSE. Cession d'une parcelle non bâtie à la société VINCI IMMOBILIER GRAND OUEST

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la cession au profit de VINCI IMMOBILIER GRAND OUEST de la parcelle désignée au tableau ci-dessous :

Commune de TOULOUSE

Section	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²
841 AB	120	sols	RTE DE SAINT SIMON	78

moyennant un prix d'un montant total de vingt mille euros (20 000,00 €).

L'acquéreur s'acquittera des droits de mutation et de la contribution de sécurité immobilière.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer l'acte de vente et tous les actes afférents.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe

LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Route départementale (RD) 36 à MONDAVZEAN. Cession de trois parcelles non bâties à la Commune de MONDAVEZAN

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la cession au profit de la Commune de Mondavezan des parcelles désignées au tableau ci-dessous :

Commune de MONDAVEZAN

Section	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²
F	143	S	LA VIELLE	65
F	1229	S	553 RUE DU TAPIAU	77
F	1392	S	LA VIELLE	39
TOTAL :				181

moyennant un prix d'un montant total prix d'un euro (1 €).

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer l'acte de vente et tous les actes afférents.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

40 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Route métropolitaine (RM) 924 à CUGNAUX. Cession d'une parcelle non bâtie à la Commune de CUGNAUX

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la cession au profit de Commune de CUGNAUX de la parcelle désignée au tableau ci-dessous :

Commune de CUGNAUX

Section	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²
AY	251	LANDES	LA MICHELLE	695

moyennant un prix d'un montant total de un euro (1,00 €).

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer l'acte de vente et tous les actes afférents.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

39 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

1 Ne participe pas au vote : Mme Martine CROQUETTE

- Route métropolitaine (RM) 902 à BLAGNAC. Cession de 10 parcelles non bâties à Toulouse Métropole

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver la cession au profit de Toulouse Métropole des parcelles désignées au tableau ci-dessous en vue de leur intégration dans son domaine public :

Commune de BLAGNAC

Section	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf. m²
AC	71	Sols	RASPIDE	177
AC	73	Sols	RASPIDE	120
AC	75	Sols	RASPIDE	90
CA	311	Sols	CASSE FOURCAT	1249
CA	313	Sols	CASSE FOURCAT	86
CA	315	Sols	CASSE FOURCAT	143
CA	317	Sols	CASSE FOURCAT	32
CA	319	Sols	CASSE FOURCAT	1016

moyennant un prix d'un montant total de un euro (1 €).

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne à signer l'acte de vente et tous les actes afférents.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

36 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Loïc GOJARD, M. Gilbert HÉBRARD, M. Didier LAFFONT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

4 Ne participent pas au vote : M. Victor DENOUVION, M. Vincent GIBERT, Mme Isabelle HARDY, Mme Sophie LAMANT

- Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) - Protocole transactionnel avec la société Ecovitalis relatif au marché de maîtrise d'œuvre n° 20S0191 pour la construction d'un collège BEPOS 600 à Toulouse

Il est décidé :

Article 1 : D'approuver le protocole transactionnel joint au rapport permettant de régler à l'entreprise Ecovitalis la somme de 10 003,50 € HT, soit 12 004,20 € TTC, au titre de la mission complémentaire SSI réalisée dans le cadre de l'opération de construction du collège à Toulouse, secteur de Saint-Martin-du-Touch.

Article 2 : D'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer ce protocole transactionnel et, plus généralement, à prendre toute disposition utile à l'exécution de la présente décision.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) : Extension et restructuration partielle du Collège Ponts Jumeaux - Protocole transactionnel avec la société SEG-FAYAT

Il est décidé :

Article 1 : D'approuver le protocole transactionnel joint au rapport permettant de régler à la société SEG-FAYAT la somme de 71 429,98 € HT, soit 85 715,98 € TTC, au titre des prestations supplémentaires réalisées dans le cadre de l'opération d'extension et de restructuration du collège situé à Toulouse, secteur des Ponts-Jumeaux.

Article 2 : D'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer ce protocole transactionnel et, plus généralement, à prendre toute disposition utile à l'exécution de la présente décision.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

- Raccordement du collège Marengo au réseau de chaleur urbain - Approbation de la police d'abonnement et de ses annexes

Il est décidé :

Article 1 : D'approuver la police d'abonnement au réseau de chaleur urbain du collège de Marengo.

Article 2 : D'approuver, en tant qu'annexes à la police d'abonnement :

- La convention de raccordement du collège Marengo au réseau de chaleur urbain ;
- La convention de cession des certificats d'économies d'énergie générés par l'opération ;
- L'autorisation de passage nécessaire à l'accès au site et à la réalisation des travaux.

Article 3 : D'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer la police d'abonnement et

l'ensemble de ses annexes, avec la société Toulouse Énergies Renouvelables ainsi que tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

Dossier présenté par M. Gilbert HEBRARD :

- Répartition du produit du Fonds Départemental de Péréquation des Taxes Additionnelles aux droits d'enregistrement (FDPTA) - Exercice 2026. Répartition du Fonds 2025

Il est décidé :

Article 1 : de reconduire la méthode de calcul appliquée depuis le 19 octobre 2005 pour le calcul de la répartition du produit du Fonds Départemental de Péréquation des Taxes Additionnelles aux droits d'enregistrement pour l'année 2026 (fonds 2025), soit :

$$\text{Dotation communale} = \frac{2}{3} \times \frac{\text{FPDTA} \times \text{P communale}}{\text{Total des P}} + \frac{1}{3} \times \frac{\text{FPDTA} \times \text{S communale}}{\text{Total des S}}$$

FPDTA = Fonds Départemental de Péréquation des Taxes Additionnelles

P = Population totale en centaine d'habitants

Total des P = Population totale en centaine d'habitants de l'ensemble des communes concernées

S = P x Potentiel Financier par habitant

Total des S = [P x Potentiel Financier par habitant] pour la totalité des communes concernées.

Article 2 : d'attribuer à chaque commune éligible, conformément à la méthode de calcul définie à l'article premier, les dotations figurant dans l'annexe jointe au rapport.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

35 Pour : M. Bernard BAGNERIS, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, M. Vincent GIBERT, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, Mme Véronique VOLTO

8 Ne participent pas au vote : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, Mme Sandrine BAYLAC, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Loïc GOJARD, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, M. Patrice RIVAL, M. Sébastien VINCINI

QUESTEUR

- Désignations de représentants du Conseil départemental au sein de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de l'Agoût

Il est décidé de désigner Monsieur Victor DENOUVION, titulaire, pour siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau SAGE Agoût.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

42 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

1 Ne participe pas au vote : M. Victor DENOUVION

- Mandats spéciaux des élus et élus

Il est décidé :

Article 1 : de prendre en charge les frais de transport, de restauration, d'hébergement et les autres dépenses nécessaires à l'exercice des mandats, au forfait des frais engagés par :

- Mme Sandrine BAYLAC, Vice-Présidente en charge du Dialogue citoyen, Egalités, Jeunesses, le 27 juin 2026 à Paris pour assemblée générale ordinaire de l'Association Nationale Citoyenneté Enfance Jeunesse (ANACEJ),
- M. Pascal BOUREAU le 21 mai 2026 à Paris, pour l'assemblée générale de l'association Ville et aéroport,
- M. Bernard BAGNERIS, Vice-Président en charge de l'agriculture durable, circuits courts et agroalimentaire, du 23 au 26 février 2026 à Paris pour le Salon International de l'Agriculture.

Article 2 : de prendre en charge les frais de transport, de restauration, d'hébergement et les autres dépenses nécessaires à l'exercice des mandats, au réel des frais engagés par :

- M. Sébastien VINCINI, Président du Conseil départemental, le 26 mars 2026 à Paris pour les obsèques de M. Lionel JOSPIN,
- M. Sébastien VINCINI, Président du Conseil départemental, du 14 au 16 octobre 2026 pour les Assises des Départements de France à Reims.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

39 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, Mme Véronique VOLTO

4 Ne participent pas au vote : M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Sébastien VINCINI

- Centrale d'Achat spécialisée dans le domaine du Numérique et des Télécoms (CANUT) Désignation d'un représentant du Conseil départemental -Signature des bons de commande

Il est décidé de désigner le Directeur de la DSIN (Direction des Systèmes d'Information et du Numérique) du Conseil départemental de la Haute-Garonne comme représentant de la collectivité au conseil d'administration de la CANUT.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine

BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

ED - NUMÉRIQUE

- Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Numérique (SMOHGN) - Contributions et fonds de concours au titre de l'année 2026

Il est décidé de voter, au titre de l'année 2026, une subvention aux frais de fonctionnement de 1 121 293 € et une contribution en investissement de 700 000 €, au bénéfice du Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Numérique (SMOHGN),

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

33 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, M. Bernard BAGNERIS, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Aurélien TARAVELLA, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

10 Ne participent pas au vote : Mme Roselyne ARTIGUES, Mme Sandrine BAYLAC, M. Victor DENOUVION, Mme Sandrine FLOUREUSSES, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU

- Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Numérique (SMOHGN) - Service ' GFU NextGen ' : Contributions au titre de l'année 2026

Il est décidé de voter, au titre de l'année 2026, le versement d'une subvention d'investissement de 786 000 € et d'une participation de fonctionnement de 503 000 €, au bénéfice du Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Numérique (SMOHGN).

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

32 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, M. Bernard BAGNERIS, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Aurélien TARAVELLA, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

11 Ne participent pas au vote : Mme Roselyne ARTIGUES, Mme Sandrine BAYLAC, M. Victor DENOUVION, Mme Sandrine FLOUREUSSES, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, M. Thierry SUAUD, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU

ED - PROTECTION, SÉCURITÉ, RISQUES MAJEURS

- Adhésion au Centre Pyrénéen des Risques Majeurs (C'PRIM)

Il est décidé :

Article 1 : d'approuver les statuts, joints au rapport, d'adhérer à l'association C'PRIM pour l'année 2026 et de verser une cotisation de 20 € pour l'année 2026.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer tout document concernant cette adhésion.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

43 Pour : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. André ESCOBEDO, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, Mme Sandrine FLOUREUSSES, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO

La séance est levée à 10h57.

~ ~ ~

Ce procès-verbal comprend 62 pages

Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS
Secrétaire de séance

Sébastien VINCINI
Président